

# L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires, 20 rue la Fabrique.

1 cent le numéro

6 cents par semaine

Tarif des Annonces

Par ligne	
Première insertion.....	\$0.10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0.05
" " " trois fois par semaine	0.06
" " " deux fois.....	0.07
" " " sur affiche.....	0.08
Avis de Naissances, Mariages ou Décès	0.25

**Prix de l'abonnement**

Édition quotidienne, par an ..... \$3.00

Édition hebdomadaire, *Le Cultivateur*, 16 pages, par an..... 1.00

*Invariablement payable d'avance.*

On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois à l'édition quotidienne.

## FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT

### L'INCONNU TROUVÉ

#### SECONDE PARTIE

#### XVIII

#### UNE PARTIE DE BÉSIGUE

(Suite.)

L'Espagnol que Blaireau se plaisait à appeler *senor Antonio*, par dérision sans doute, était un Aragonnais que la misère avait jeté en France. Venu à Paris, Blaireau, toujours à la recherche d'hommes sans aveu ou déclassés, disposés à devenir des coquins fiéffés, le rencontra, le prit à sa solde et, pendant deux ans, Antonio fut un de ses mercenaires. Un jour, dans un accès de jalousie, l'Espagnol tua d'un coup de couteau une jeune et jolie ouvrière qui ne voulait pas accepter ses hommages. Blaireau, qui n'aimait pas que ses employés tombassent entre les mains de la justice, trouva le moyen de mettre celui-ci à l'abri des poursuites, et plus tard, après un séjour de deux années à Rome, Antonio, revenu à Paris, était entré chez le docteur Morand. Chose singulière, sa conduite était exemplaire, ce qui lui avait acquis l'estime des maîtres, et la confiance et l'amitié du personnel de l'établissement.

Le mercredi, il reçut le petit paquet que lui avait annoncé Blaireau, et, en même temps des instructions précises sur ce qu'il avait à faire.

Le lendemain soir, vers quatre heures, M. et Mme Morand partirent pour Paris. A cinq heures, comme toujours, on servit le dîner aux pensionnaires. A six heures et demie les domestiques dînèrent tous ensemble, à l'exception de Claire qui, d'ailleurs, n'était plus considérée comme telle, et prenait tous ses repas dans sa chambre en compagnie de L'Espagnol Landais.

A huit heures, au moment où la concierge se disposait à fermer à clef la grille intérieure qui sépare la maison des aliénés des appartements privés du docteur, Antonio entra dans la loge.

— Je ne suis pas de service ce soir, dit-il, je viens causer avec vous, si ça ne vous gêne pas.

— Du tout, répondit le mari.

— En même temps, nous pourrions vider une vieille bouteille.

— Ma foi, tout de même.

— C'est mon tour de payer, fit l'Espagnol en mettant deux francs dans la main de la concierge, et maman Chapus sera bien gentille, d'aller nous chercher la demoiselle au bonnet rose.

— Avec plaisir, monsieur Antonio ; du reste il faut que je sorte, je n'ai plus rien dans ma tabatière.

La concierge alla fermer la grille, rapporta la clef, qu'elle accrocha à un clou, et sortit. Dix minutes après elle était de retour et les deux camarades se disposaient à faire honneur au contenu de ce qu'Antonio appelait la demoiselle au bonnet rose.

— Voyons, maman Chapus, vous ne voulez pas trinquer avec nous ? dit l'Espagnol.

— Je n'ai jamais bu de vin de ma vie, vous le savez bien.

— Vous avez eu tort, je vous assure.

— Da moment que je ne l'aime pas ce n'est pas une privation.

— Ma femme a ses idées, reprit le mari, ne nous occupons pas d'elle, Antonio, à ta santé.

— A la votre, madame Chapus.

Les deux hommes vidèrent leur coup avec des mouvements de tête qui indiquaient leur satisfaction et rendaient justice à la qualité du liquide.

— Tout de même, il est bon, dit le concierge.

— Excellent ! amplifia l'Espagnol. Mme Chapus sortit de sa loge pour jeter un regard dans le préau à travers la grille.

Antonio profita de cette circonstance attendue.

— Si nous faisons une partie de bésigue ? dit-il.

— Tiens, tout de même, répondit Chapus.

Il se leva pour prendre les cartes dans un tiroir de la commode. L'Espagnol tira vivement de sa poche le petit flacon de Blaireau et, pendant que le concierge lui tournait le dos, il en versa le contenu dans son verre.

Mme Chapus rentra. La partie commença. A la dernière levée, le concierge compta cinq cents.

— Je n'ai pas de chance, dit Antonio, ayant l'air de mauvaise humeur. Je n'ai pas même pu compter le cent d'as.

— Ce n'est pas étonnant ; tu les as jetés pour prendre mes brisques.

— Tu les a jetés aussi, toi.

— Oui, mais c'était pour garder mes deux valets de carreau et ma dame de pique en attendant la deuxième dame, que je viens de lever.

— Combien as-tu ?

— Mille vingt.

— Et je n'ai fait que deux cent soixante. J'ai perdu la première ; à toi à donner les cartes. Madame Chapus, reprit-il, offrez-moi donc une petite prise, je crois que ça me réveillera.

Sous la table, il venait de prendre dans du papier, entre ses doigts, une forte pincée de poudre noire.

La concierge, non moins confiante que son mari, tendit sa tabatière. Antonio avança la main, plongea ses doigts dans la boîte, dans laquelle il laissa sa pincée de poudre, et les ramena sous son nez, faisant semblant de priser avec délices.

La partie de bésigue continua et les joueurs achevèrent de vider la bouteille.

Un peu avant dix heures, le concierge et sa femme faisaient des efforts inouïs pour résister au sommeil. L'Espagnol paraissait avoir aussi une forte envie de dormir.

— Mes yeux se ferment malgré moi, dit-il en se levant, je ferai bien d'aller me coucher.

— Moi aussi, dit la femme, je tombe de sommeil.

— C'est le temps qui est lourd, fit observer Chapus.

Il se leva, les jambes flageolantes ; sa tête pesante ballottait sur ses épaules.

— Je vais t'ouvrir, dit-il à Antonio.

La grille ouverte, l'Espagnol passa de l'autre côté ; mais il s'empressa de placer un morceau de bois entre la partie fixe et la partie mobile de la grille ; quand Chapus poussa celle-ci, elle rencontra l'obstacle ; il tourna la clef, le pêne sortit de la serrure, mais n'entra pas dans la gâche. Le concierge ne s'en aperçut point. Il souleva une bonne nuit à son camarade et rejoignit sa femme, qui était déjà couchée et endormie. Un instant après les deux époux ronflaient à l'unisson.

Antonio attendit près de la grille, accroupi dans un coin sombre.

Quand la demie de dix heures sonna, il se dressa sur ses jambes, poussa doucement la porte et se glissa sous le porche. Quand il se fut bien assuré que les époux Chapus se livraient aux charmes d'un rêve d'opium, il entra dans la loge et tira le cordon. La petite porte d'entrée s'ouvrit ! Le docteur, afin de pouvoir rentrer et sortir de nuit sans être obligé de réveiller personne, avait seul une clef de cette porte.

L'Espagnol n'était pas sorti de la loge que deux hommes apparaissaient sous le porche. L'un était Blaireau, opérant lui-même pour plus de sûreté, l'autre, ce soit disant marchand de lorgnettes au théâtre des Folies-Dramatiques, qui portait le nom fameux, dans l'histoire ancienne, de Tamerlan.

— Ne perdons pas une minute, dit tout bas Blaireau à l'Espagnol en lui

mettant dans la main le billet de mille francs promis.

Un grognement du domestique indifférent annonça qu'il était content.

Tamerlan, qui avait ses instructions, se plaça en faction contre la grille, prêt à jouer du poignard si besoin en était, pendant que Blaireau entrait dans la première cour à la suite de l'Espagnol. Tous deux marchaient avec précaution, bien qu'ils fussent protégés par l'ombre des acacias et des tilleuls.

Antonio s'étant arrêté, montra une porte à Blaireau en disant :

— C'est là.

A travers les persiennes, on voyait filtrer un jet de lumière.

— Es-tu sûr que la porte n'est pas fermée en dedans ? demanda Blaireau.

— Ce serait extraordinaire. La lingère ne pousse les verrous qu'au moment de monter dans sa chambre pour se coucher.

— Nous allons voir. Reste là et attends.

Avec des mouvements de chat, Blaireau s'approcha de la porte contre laquelle il colla son oreille. A l'intérieur, le silence était complet. Alors, il tourna le bouton de cuivre et entra lentement la porte ; prêt à bondir sur sa proie, son regard de vautour plongea dans la lingerie.

Aussitôt un affreux sourire rida ses lèvres.

Près d'une petite table, chargée de pièces de lingerie, il voyait la jeune fille endormie. La fatigue avait triomphé de la volonté de Claire ; elle venait de s'assoupir. La berceuse du misérable était rendue plus facile.

Il ouvrit entièrement la porte, bondit au milieu de la salle, et avant que la jeune fille ait eu le temps d'ouvrir les yeux, il lui avait enveloppé la tête et une partie du buste dans une ample couverture de voyage dont il s'était muni pour la circonstance.

Réveillée en sursaut et ne pouvant se rendre compte de la lâche attaque dont elle était l'objet, Claire poussa un cri d'épouvante ; mais ce cri, étouffé sous les plis de la couverture, n'eut aucun écho. La pauvre enfant se débattit avec fureur. Vains efforts ! Avec une rapidité et une adresse qui révélaient chez Blaireau une grande habitude de ces sortes d'expéditions nocturnes, Claire fut mise dans l'impossibilité d'appeler à son secours et de se servir de ses membres.

Il la prit à bras le corps, tout en soufflant sur la lampe qui s'éteignit, l'enleva avec une vigueur qu'on ne lui aurait pas supposés, et, comme un loup ravisseur, s'élança hors de la lingerie, plongée soudain dans les ténèbres.

Entre ses bras, fortement serrés contre lui, Claire avait des soubresauts convulsifs et poussait des gémissements sourds que, malheureusement, on ne pouvait entendre. D'ailleurs, le vent du sud-ouest venait de se mettre à souffler avec une certaine force, tout annonçant un orage prochain, et son bruit dans les branches feuillues aurait suffi pour couvrir les plaintes de la malheureuse enfant.

Blaireau traversa rapidement la distance qui le séparait de la grille, s'élança sous le porche et en deux bonds gagna la rue.

Un coup de sifflet retentit. Une voiture qui stationnait à l'angle de la rue voisine s'ébranla et vint s'arrêter devant Blaireau. Tamerlan avait déjà ouvert la portière et s'était jeté dans la caisse afin d'aider son maître à y faire entrer la jeune fille, qui fut étendue inanimée sur un des sièges.

Blaireau sauta à son tour dans la voiture, et la portière se referma sur lui. Tout cela s'était exécuté en moins de cinq minutes et sans qu'une parole eût été prononcée.

Pendant que la berline filait rapidement emportée par deux chevaux vigoureux, qui bondissaient sous les coups de fouet du cocher, Antonio fermait doucement la porte d'entrée, s'arrêtait un instant devant la loge pleine de

ronflements sonores, et à pas de loup, sans être entendu ni vu de personne, remontait dans sa chambre.

(A suivre.)

**A LOUER.**

LA MAISON, LE MAGASIN et les dépendances situés rue Buade, No 27, faisant face à la rue Buade et à la rue du Trécor, et actuellement occupé par M. James C. Paterson.

S'adresser à

**JULES E. LARUE,** Avocat.

105, Côte Lamontagne.

28 janv 1884 — 1m

**A LOUER.**

A LOUER, le Magasin et la Cave au arrière de la Banque Union, actuellement occupé par MM. Whitehead & Turner.

S'adresser à

**LA BANQUE.**

18 février 1884 — 15f 69

**A VENDRE.**

Une magnifique maison située aux coins des rues St-Anselme et Charest, St-Roch, faisant face à la manufacture de M. O. Migner. Poste excellent pour le commerce.

**Conditions Faciles**

S'adresser sur les lieux.

12 fév 1884 — 1mp 127

**A VENDRE.**

Rue Lachevrotière, vis-à-vis le Bon Pasteur, une maison en briques blanche de 32 x 36 pieds, contenant onze chambres, cave et grenie superbes. Joli petit jardin.

Prix : \$3,200.

**PAMPHILE LEMAY,**

25 janv 1884 — 1m. EC. 13

**TERRE A VENDRE**

A St-Henri de Lauzon, rang Bois Clair, à proximité d'une vingtaine d'arpents de l'église, et sur le bord de la rivière, une magnifique terre de 4 arpents de front sur 30 de profondeur, en bon état de culture, avec maison, grange, et autres bâtiments. Cette terre comprend en même temps une île qui forme 7 à 8 arpents en superficie.

On vendra aussi, si on le désire, tous les instruments d'agriculture.

Conditions très faciles.

S'adresser à **FEDELE BLOUIN** Epicier.

23, rue St. Ours, St. Sauveur.

23 fév. 1884 — 1s. p.-E CI 182

## Cours de Musique.

**CHANT ET PIANO.**

M. DE DION, ouvrira, le lundi 3 mars prochain à 7 heures et demie du soir, dans la salle du Sertour Haydn, rue Ste Anne, un cours complet, permanent et gratuit, de solfège et de chant

Pour populariser l'étude du chant M. et Mme de Dion, donneront des leçons particulières de chant aux conditions suivantes : par group - de 2 personnes, 2 piastres par chaque personne, par groupe de 4 personnes au dessus, 1 piastre par chaque personne par moi - 2 leçons par semaine.

Pour permettre également aux élèves de pratiquer en même temps le chant et le piano M. et Mme de Dion, donneront, sans augmentation de prix, c'est-à-dire moyennant 4 piastres par mois, 2 leçons de piano et une leçon de chant par semaine.

On peut se faire inscrire et prendre des renseignements à l'hôtel Dion, rue Lamontagne, Québec.

26 fév 1884. — 6fp. 185

**Jeune Fille Demandée.**

On demande une jeune fille intelligente et ayant de bonnes recommandations. Bon salaire.

S'adresser au **DR POURTIER,** dentiste, 85, rue St-Jean.

23 fév 1884. — 3fp. 179

## A Vendre ou à Louer.

Ce grand terrain situé à St-Roch, à proximité du Havre du Palais, avec bâtisses dessus construites, borné par les rues St-Dominique, de la Reine, et St-Roch, et au côté nord par la voie du chemin de fer du Nord.

— AUSSI —

Cette grande bâtisse située à l'encoignure des rues Grant et Prince-Edouard, (au nord de cette dernière) contenant vingt un logements, avec l'eau, *water closets*, réservoirs, etc, ainsi qu'un hangar pour chaque logement.

Conditions faciles, S'adresser à

**J. B. RENAUD,** Rue St-Paul, 135

16 fév 1884. — 1mp

## A VENDRE.

La magnifique propriété de M. Jacques Robitaille, épicier, située rue et Faubourg Saint-Jean de cette ville, voisine de celle du notaire Bolduc, dans un des meilleurs postes de commerce. Terrain, 40 pieds de front sur toute la profondeur de la rue St-Jean jusqu'à la rue d'Aiguillon. Possession au 1er mai prochain. Conditions faciles.

S'adresser à

**C. LABREQUE,** Notaire

16 janv 1884 — 1m.

## A VENDRE.

La propriété faisant le coin des rues Arago et Turgeon (nord-est), St-Roch, Québec, contenant 88 pieds de front sur 33 pieds de profondeur, plus ou moins, avec maison et dépendances dessus érigées. Il y a arceau, bonne cave et la cour est pavée. Ce poste est sans contredit un des meilleurs pour un épicier. Les rentes du terrain n'est que de \$3.10 par année.

S'adresser sur les lieux à

**FRANÇOIS LORTIE,** propriétaire.

5 fév 1884 — 1m 107

## AVIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ qu'au la prochaine session de la législature de Québec, "La Compagnie de l'Hôtel Chateau St-Louis" demandera un amendement à sa charte afin de réduire le capital.

Québec, 21 janvier 1884.

**BOSSÉ & LANGUEDOC,** Procureurs de la Compagnie.

22 janv ml — 73 58

## AVIS.

A la prochaine session de la Législature de cette Province David Lamontagne, de la paroisse de Ste-Marie, (Beauce) qui est maintenant propriétaire du pont sur lequel il a été permis de prélever des taxes de péages par l'acte de cette Province 44 45 Vict. chap. 89, demandera certains amendements au dit acte pour expliquer et mieux définir ses privilèges pour faire substituer son nom à celui François Gosselin comme propriétaire et pour d'autres fins.

Québec, 14 Février 1884.

**AMYOT & PELLETIE,** Procureurs du dit Pont

fév 1884 — 3fp. 131

## AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, de la part des Syndics des chemins à barrières de la Rive Nord, à Québec, pour obtenir la passation d'un acte les autorisant à amender leurs tarifs en substituant aux péages en chélin et deniers des péages en cents, à exiger paiement des péages de tous ceux qui se servent des chemins de la commission pour mener leurs voitures en dedans d'un demi-mille d'un pont ou d'une barrière appartenant à la Commission à poursuivre ceux qui feront trotter ou cocher un cheval ou des chevaux sur aucun des ponts de la Commission, et pour d'autres objets.

**LARUE, ANGERS & CASSIN,** Procureurs des Requêtes

Québec, 1er février 1884.

6 fév 1884. — 30j

PARLEMENT FEDERAL.

(Dépêches spéciales au CANADIEN.)

Chambre des Communes.

OTTAWA, 28 février.

M. BLAKE soulève une question de privilège et fait une motion demandant que l'Orateur ordonne au greffier en chancellerie d'émaner de nouveaux brevets pour l'élection d'un député pour le comté de Cumberland, vu que ce siège doit être considéré comme vacant par le fait de la nomination de Sir Charles Tupper à la charge de haut commissaire à Londres, et vu qu'il apparaît par les comptes publics qu'il a reçu la somme de \$4,000 pour entretiens et dépenses de maison.

M. Blake parle à l'appui de sa motion; il cite l'acte de 1878 concernant l'indépendance des membres du Parlement.

SIR JOHN répond à M. Blake. Il cite plusieurs précédents anglais autorisant la conduite suivie par le gouvernement au sujet de Sir Charles. Il cite aussi son propre cas lorsqu'il est allé comme haut commissaire à Washington; il donne lecture de la commission nommant Sir Charles Tupper haut commissaire, sans saisir.

L'hon. M. Chapleau, MM. Cameron, Mills, Casey et Woodstock parlent sur la question.

SIR JOHN propose un amendement que le cas soit référé au comité des privilèges et élections.

SEANCE DU SOIR.

Les débats se continuent sur le même sujet, et à dix heures et quart le vote étant pris, l'amendement de Sir John est adopté par 132 voix contre 56.

Sir Charles, qui pendant toute cette discussion, s'était retiré de la Chambre, est revenu prendre son siège au milieu des applaudissements des ministériels.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill du Pacifique,

SIR CHARLES propose que ce bill, avant de passer en troisième lecture, soit renvoyé devant le comité de toute la Chambre et qu'il y soit inséré un amendement à l'effet d'empêcher la fusion des lignes appartenant au Grand-Tronc et au Pacifique, ou un arrangement quelconque qui constituerait un monopole dans les provinces d'Ontario et de Québec en faveur de l'une de ces lignes.

L'achat du chemin de fer du Nord entre Montréal et Québec par la compagnie du Pacifique étant cependant exempté de cet amendement.

M. BLAKE a proposé comme amendement que le gouvernement exige comme garantie du remboursement du prêt de \$30,000,000, le dépôt par la compagnie du Pacifique des bons et actions des lignes ou embranchements qu'elle achèterait, louerait ou construirait dans l'avenir.

Sir CHARLES s'oppose à cet amendement parce que, dit-il, si le gouvernement accepte ces lignes ou embranchements comme garantie, il prend la responsabilité des dettes ou des embarras de ces lignes ou embranchements.

L'amendement de M. Blake est rejeté par une majorité de 64 voix.

Un deuxième amendement de M. Blake, voulant empêcher tout contrat partiel, déposé par la compagnie du Pacifique à des compagnies de construction sans un avis public à cet effet et sans le consentement du gouvernement est rejeté par la même majorité.

Un troisième amendement demandant que toutes les dépenses de la compagnie du Pacifique soient remboursées à l'auditeur général de la Puissance subit le même sort.

A 11.15 heures: le bill est rapporté, lu pour la troisième fois, et adopté. La Chambre s'ajourne.

Legislature du Nouveau-Brunswick.

(Dépêche spéciale au CANADIEN.)

Frédericton, N.-B. 28 — L'ouverture de la législature locale a eu lieu à trois heures cette après-midi.

C'est Son Honneur le lieutenant-gouverneur Wilnot qui a présidé à la cérémonie.

Son Honneur dans le discours qu'il a prononcé du trône, commence par exprimer le plaisir qu'il éprouve de voir de nouveau la députation à l'œuvre.

Il dit ensuite que le pays a eu le regret de perdre dans le cours de l'année un gouverneur-général universellement et justement estimé. Cependant on a su le remplacer comme tel par un homme d'un rare mérite, et doué de qualités politiques supérieures.

A certains points de vue, ajoute Son Honneur, l'année qui vient de s'écouler a été prospère, mais cependant, on a eu à se plaindre d'insuccès dans le commerce de bois surtout, l'une des plus

importantes industries de la province. Il faut espérer que cette industrie, qui est l'une des principales sources de revenus du Nouveau-Brunswick va reprendre cette année-ci, son essor, et entrer dans une nouvelle ère de progrès et de prospérité.

L'exposition de la Puissance qui a eu lieu cette année à St-Jean, N. B., a été couronnée de succès. Je vous en félicite à dit à la députation, l'hon. M. Wilnot. Cette exposition a été la digne célébration d'un anniversaire précieux pour tous les néo-brunswickois, celui de la fondation et du développement de leur province. Nul doute que lorsque leurs descendants auront à célébrer le deuxième centenaire provincial, on ait à se féliciter de progrès plus remarquables encore, et que l'on ne sache tenir compte des efforts héroïques des pionniers.

Le gouvernement local a été prié de prendre part à l'exposition forestière qui doit avoir lieu à Edimbourg, dans le cours de l'année.

Tous les produits forestiers du monde entier vont être exposés là. C'est le moment de connaître les ressources forestières du Nouveau Brunswick, leur variété et leur étendue. On pourrait utiliser en même temps cette exposition dans le but de faire connaître les ressources agricoles du pays, et de promouvoir ainsi les intérêts de la colonisation ou y attirer d'une manière plus considérable le courant de l'émigration. S'il y a demande de subvention à ce sujet, on saura sans doute s'y rendre avec plaisir.

Les sources de revenus de la province ont une tendance vers la baisse, et les dépenses tendent à la hausse. La députation va être appelée à délibérer sur des mesures d'économie. Son Honneur a l'espérance que l'on saura apporter à ces mesures toute l'attention qu'elles méritent.

On a confié en 1881 l'administration des affaires agricoles à un bureau d'agriculture constitué sur une base nouvelle, mais ce bureau d'agriculture n'a pas répondu à ce que l'on en attendait. Le gouvernement convaincu de l'importance des intérêts agricoles et désireux de faire tout ce qui peut être au pouvoir de la législature, pour les promouvoir, a fait de la question une étude toute spéciale et recouru à l'opinion d'hommes pratiques. Il en est arrivé à la rédaction d'une mesure toute particulière qui modifie d'une manière essentielle la loi de 1881 et que l'on va soumettre à la députation.

Depuis la dernière session, le gouvernement a fait les démarches nécessaires pour faire valoir ses droits de propriété sur les pêcheries à haute mer, mais qui se trouvent dans le voisinage des terres ou des rives du domaine provincial. Le gouvernement fédéral a fini par se rendre à nos réclamations. Il en est résulté pour la Province une nouvelle source de revenus. Une mesure pourvoyant à la location de ces pêcheries va être soumise à la députation.

L'acte des licences passé en 1883 par le gouvernement fédéral a donné lieu à de nombreuses réclamations de la part des Provinces. La députation va être appelée à faire tout ce qui peut être au pouvoir de la législature locale pour obtenir à ce sujet la reconnaissance de la juridiction provinciale.

Il paraît y avoir tendance à la centralisation, à une espèce d'Union législative, c'est le moment de faire des représentations et d'en appeler à la juridiction de la Cour Suprême qui espérons-le, saura reconnaître les justes droits des provinces et combattre d'une manière victorieuse l'inconstitutionnalité de certaines mesures fédérales.

Certains projets de loi vont être soumis aux délibérations de la législature, ent'autres, un projet de loi pour amender l'acte des écoles, pour pourvoir au paiement des frais de justice, au moyen de timbres, pour déterminer la responsabilité des employés en certains cas, etc., etc.

London, 28. — Gladstone a présenté, aux Communes aujourd'hui, un bill étendant le droit de franchise électorale. Ce projet de loi, a-t-il dit, est de nature à donner plus de force au pays. L'Amérique, ajoutait-il, n'a reparé si promptement les pertes que lui avait fait éprouver la guerre civile, que parce que tout citoyen avait le droit de voter. La Chambre des Communes a voté à l'ex-président Brand et à ses héritiers une pension de \$4,000 l'année.

PARLEMENT ANGLAIS

London, 28. — Gladstone a présenté, aux Communes aujourd'hui, un bill étendant le droit de franchise électorale. Ce projet de loi, a-t-il dit, est de nature à donner plus de force au pays. L'Amérique, ajoutait-il, n'a reparé si promptement les pertes que lui avait fait éprouver la guerre civile, que parce que tout citoyen avait le droit de voter. La Chambre des Communes a voté à l'ex-président Brand et à ses héritiers une pension de \$4,000 l'année.

Revolte du Soudan.

Trinkital, 28.—Une bataille a eu lieu entre les troupes de Graham et les rebelles. Ces derniers ont été défaits.

London, 29.—La nouvelle qu'une bataille avait eu lieu entre les troupes du général Graham et les rebelles, près de Trinkital, n'est pas encore confirmée. On s'attend qu'une bataille aura certainement lieu aujourd'hui.

Caire, 28.—On a donné de nouvelles instructions au général Graham. Elles

confirment celles déjà données et disent de limiter ses opérations à la défense de Souakim.



L'Institut International pour le traitement des maladies de la Gorge et des Poissons.

Telles que : l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe, la surdité catarrhale, la Laryngite et la consommation à sa première et à sa seconde période, toutes les maladies du nez, de la gorge et des poumons, emphyseme de spirromètre inventé par le Dr M. Rousselle de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française.

Bureau principal à Londres, Angleterre. Succursales à Montréal, Toronto, Boston et Détroit.

Les médecins et les malades peuvent essayer gratuitement le Spiromètre. Consultations gratuites. Si on ne peut pas se rendre personnellement à l'Institut et se faire examiner, que l'on écrive pour avoir une liste de questions et un exemplaire de l'International News, publication mensuelle. S'adresser au No 173, Church street, Toronto, ou au No 13, carré Philippe, Montréal. 70 Janv 1884

TITITI!

Le Magasin de Thé et de Café est le seul de ce genre Québec.

NOUVEAU DEPOT AU No 206, Rue et Faubourg St-Jean

où les amateurs peuvent acheter leur Thé et leur Café de premier choix à VINGT-CINQ POUR CENT meilleur marché que dans tout autre magasin.

M. J. B. ROUSSEAU, propriétaire du magasin de thé établi depuis 1878 à St-Roch, No 268, rue St-Joseph, a bien voulu ouvrir un nouveau magasin du même genre au No 206, rue St-Jean, afin de permettre aux familles de cette localité de profiter des avantages vraiment extraordinaires qu'il offre aux acheteurs non seulement par la qualité supérieure de ses thés et de ses cafés, mais aussi par les présents qu'il donne sur l'achat d'une valeur s'élevant à \$1. Toute personne qui achète pour une valeur moindre d'une piastre reçoit un bon qui lui donnera droit d'obtenir un magnifique présent du moment qu'elle aura acheté pour une piastre et plus.

Aux familles de profiter, sans retarder, des avantages offerts ainsi par J. B. ROUSSEAU. 206, Rue St-Jean. Québec, 9 fév.—2m.31s.

LE PICAMAR

Trichismes pour le rhume, l'enrouement, tous les différents maux de Gorge, la mauvaise haleine, etc., en usage parmi les chanteurs et les orateurs. Préparé d'après la prescription de L. Johnson, Lennox, M. L. M. C. P. S. O. C., propriétaires de l'Institut International pour le traitement des maladies de la Gorge et des Poissons. A vendre chez tous les pharmaciens. Prix, 25 cents.

Fermier demande.

Un bon fermier avec de bons gages. S'adresser à HON. DEMERS, Marché Finlay, Québec. Ou au bureau du Canadien, 21 février 1884—C & Cl—o

HUITRES FRAICHES

Mrs LEMIEUX, marchande de fruits, fleurs naturelles, etc, vient de recevoir des huitres du bas du golfe, semblables à celles qu'elle vendait l'année dernière—c'est-à-dire que la qualité est de beaucoup supérieure à la généralité des huitres offerts en vente. Le prix chez Mme Lemieux est de 10 cts par cent de moles que partout ailleurs, même en les ouvrant avant de les livrer à domicile.

Fruits de la saison. Une visite est sollicitée, au DEPOT DE FLEURS NATURELLES, 72, rue St-Jean Hante-Ville. 12 sept 1883.—12m.

AVANTAGEUX D. DROLET, MARCHAND-IMPORTATEUR, 203, rue St-Joseph ST-ROCH, QUEBEC.

A l'honneur de prévenir le public en général qu'à compter de ce jour il vendra au prix coûtant et même au-dessous, un assortiment des plus considérables d'effets d'automne et d'hiver, afin de pouvoir faire place aux marchandises de printemps et d'été.

Tous ces effets achetés à des conditions de prix exceptionnelles sont offerts à des prix sans précédents.

AUSI, pour pouvoir offrir plus d'avantages aux acheteurs, il a ajouté à ses effets un FONDS DE BANQUEROUTE au montant de HUIT MILLE PIASTRES (\$8,000), acheté à 50 cts dans la piastre et revendu à des prix qui défient toute compétition.

Pas de déception, satisfaction garantie et nous prions le public de venir s'assurer par lui-même que ce que nous annonçons sera tenu. Ainsi donc

VENEZ TOUS! VENEZ TOUS! 7 fév 1884—1m 113

NOUVEAU MAGASIN.

Le Sous-général Transporte son FONDS DE COMMERCE — AU — No 183, Rue St-JOSEPH (VIS-A-VIS L'EGLISE ST-ROCH)

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. P. BILODEAU.

2 fév 1884—61 106



CORPORATION DE QUEBEC.

BUREAU DES REVISEURS

Bureau du Greffier de la Cité.

HOTEL DE-VILLE.

Québec, 5 février 1884.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE que le BUREAU DES REVISEURS établi par la 3ème session de la 11ème section de l'acte d'incorporation de la cité de Québec, 28 Vict, chap. 57, telle qu'amendée par la 6e section de la 34e Vict, chap. 35, s'assemblera le QUATRIEME jour de MARS prochain, à TROIS heures de relevée, à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle des séances du conseil, pour prendre en considération les listes des électeurs municipaux, et entendre les personnes qui auront fait des réclamations touchant l'insertion ou la radiation des noms sur ces listes ou pour entendre leurs procureurs dûment autorisés, et qu'il s'ouvrira de jour en jour jusqu'à ce que toutes les listes des électeurs aient été révisées et arrêtées.

Nulle demande pour insertion ou radiation de noms sur les dites listes ne sera reçue dans le bureau du Greffier de la Cité après quatre heures de l'après-midi du dernier jour juridique de FEVRIER courant.

La correction de ces listes doit être achevée le PREMIER D'AVRIL prochain, suivant la loi.

Le Bureau des Réviseurs commencera par le quartier Champêtre, et continuera par les quartiers St-Pierre, St-Louis, du Palais, Montcalm, St-Jean, Jacques-Cartier et St-Roch.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

EUGENE PICHE, AUX MENAGERS

SEUL AGENT ET ENBOUTILLEUR DE LA BIÈRE ET PORTER WILLIAMS

— AINSI QUE LA CHÈRE —

LAGER BEER D'OKEEFE.

TOUTES COMMANDES SERVIES DOMICILE.

S'adresser au Nos 99 et 101, Rue Saint-Paul.

G. R. GRENIER & Cie, ENCANTEURS.

Informe les personnes qui se proposent d'offrir leurs effets à l'encan, d'ici au printemps, qu'ils ont un espace de réservé dans les premiers journaux de Québec, pour leurs annonces d'encans.

On peut donner les ordres au No 4, RUE ST-PIERRE, — OU AU —

No 72, RUE ST-JOSEPH,

—entrepôt de meubles de N. Arsenault, — ou encore à leur salle d'encans, près de la bâtisse des chars Urbains, à St-Sauveur.

Connaissances exceptionnelles concernant cette branche d'affaires.

ELIE BEDARD

HORLOGER-BIJOUTIER,

No 43, Rue St-Paul

(En face du dépôt du Chemin de Fer du Nord.)

On trouvera toujours à ce magasin, une grande variété de MONTRES, HARGOGES, BOUCLES D'OREILLES, dans tous les prix, CHAINES, CACHETS, CHAINES et COLLIERS pour Dames.

AUSI — Un grand assortiment de BRACELETS, BROCHES, EPINGLETTES, JONCS, BAGUES, BOUTONS, Lanettes, Pluie-nez, ainsi qu'un beau OMBRE D'ACCORDÉONS à très bas prix.

LE TOUT A DES PRIX TRES REDUITS.

Une visite est respectueusement sollicitée. 6 fév 1884—8m 404

TRESOR

NOURRICES et des MERIS

— DU — Dr PICHAULT.

C'est en effet un véritable trésor pour les mères. Procure à l'enfant malade un sommeil doux et réparateur. Au contraire des autres remèdes, il détruit les causes du mal au lieu de seulement engourdir les douleurs. Sous l'influence du Trésor des Nourrices et des Meris, des enfants malgré leurs souffrances, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse.

Détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, facilite la poussée des dents, exempte les enfants des convulsions.

LE TRÉSOR DES NOURRICES

ne peut être que du bien aux enfants qui en font usage.

Directions complètes sur la bouteille. — Méfiez-vous des contrefaçons.

En vente chez tous les pharmaciens. Préparé et distribué par les propriétaires H. Bugden, Evans & Co. Montréal.

Hotel Rivard,

MONTREAL.

Autrefois de la Rue Bonsecours est transféré à l'HOTEL SAINT-LOUIS, No 64, rue Saint-Gabriel.

Cet hôtel renferme 19 chambres.

Amis et connaissances sont tous invités à venir pour faire une visite; ils trouveront tout le confort désirable.

P. RIVARD & Cie 13 fév 1884—2m. 119

102, rue St-George ou Côte d'Abraham 18 janv 1884—1mp

ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT DU 24 FÉVRIER 1884.

LE SECRET DE BERTHE

Suite.

Il en a extrait des liasses de billets de banque. On se disait qu'il n'y en avait plus et il y en avait toujours.

—Ah! c'était un beau spectacle? —Il est donc bien riche? —Lui! Il n'a jamais eu seulement une mille livres de rente.

Le colonel tressaillit d'aise à ce propos malveillant qui confirmait ses soupçons.

—Maintenant, il est à sec, reprit Dauzance, et s'il n'arrête pas une autre diligence, je ne sais pas comment il s'en tirera.

—Quoi! vous pensez qu'il va disparaître?

—Ça lui est déjà arrivé. Dans ces occasions-là, il se terre comme un renard. Personne ne sait où il va, mais on ne le rencontre plus à Paris.

—C'est en Périgord que j'ai eu affaire à lui, il y a vingt-cinq ans.

—Vous ne connaissez pas Auguste?

—C'est un gaillard qui a gagné une jolie fortune à prêter de l'argent aux décaqués, mais il connaît son monde et il ne prête qu'aux riches.

—Comment! M. de la Cadière est ici! s'écria le colonel.

—Parfaitement, répondit Dauzance: il négocie avec Auguste dans la salle de billard.

—Oh! je n'y tiens pas, dit-il en haussant les épaules.

—Et vous avez raison. Il est désagréable à approcher quand il est en panne... la perte lui aigrit le caractère, et je ne suppose pas que vous cherchiez une affaire avec lui.

—Vous perdriez votre temps, reprit l'aimable Alfred. Je ne le crois pas belliqueux.

—Assurément non, et ce monsieur m'est fort indifférent. Si j'ai été surpris d'apprendre qu'il se trouvait au cercle, c'est que, d'après ce que vous venez de me dire, je pensais qu'il avait déjà quitté Paris.

—Ca ne tardera guère, à moins qu'il ne réussisse à attrahir le garçon de jeu. Il est très persuasif et il possède un aplomb sans pareil.

emprunter une somme, à vous qu'il n'a fait qu'entrevoir à la partie.

—Je serais curieux de savoir sous quel prétexte. —Il en inventerait un, n'en doutez pas. Il est de première force pour imaginer des histoires propres à délier la bourse de son prochain.

—Si vous avez connu Marcenac, vous avez dû rencontrer la Cadière. Ils se sont brouillés plus tard, mais il fut un temps où ils ne se quittaient pas.

—Mais du moins, vous voyez la comtesse sa veuve. Notre ami le baron fréquente beaucoup chez elle et le bruit court qu'il va très prochainement l'épouser.

—Mais... je ne sais pas, balbutia le colonel, très étonné d'entendre ce Dauzance parler avec cette désinvolture du projet de mariage de son ami.

—Vous ignorez peut-être que le sieur Basfroi avait été l'associé du père de la comtesse... je l'ai dit devant vous l'autre soir, et devant ce cher baron, mais vous n'y avez pas pris garde.

—Auguste!... le garçon de jeu? —Lui-même. C'est la chevillie ouvrière du cercle. Et tout ce qui concerne la caisse est de son département.

—La comtesse ne rougit pas de son origine, dit sèchement Sigoulès.

—Pas plus qu'elle ne reniait ses amis d'autrefois, car elle allait souvent voir le vieil usurier... et sa mort a dû l'affliger beaucoup... sans compter que cette mort fait un tapage énorme et que son nom pourrait se trouver mêlé au procès qui va s'ensuivre.

—Et... qu'en dit-on?

—Oh! rien que vous ne sachiez, pour peu que vous lisiez les journaux. Mais tous les rédacteurs que Basfroi avait au cercle sont sur le qui-vive.

—Et il ne se fâche pas?

—Pas du tout. Hier, pendant qu'il tallait contre le Brésilien qui abattait à tous les coups, je me suis amusé à crier derrière lui. Messieurs les voyageurs pour Mazas, en voiture! Il n'a pas bronché.

—Et il ne se fâche pas?

—Pas du tout. Hier, pendant qu'il tallait contre le Brésilien qui abattait à tous les coups, je me suis amusé à crier derrière lui.

—Quelles mœurs et quel monde! pensait le colonel. Et dire que j'en suis grâce à cet animal de Lizy.

—Du reste, reprit Dauzance, il paraît que la Cadière n'a rien à craindre, car il dit à qui veut l'entendre que la nuit où on a étranglé Basfroi, il était en bonne fortune et que si par hasard,

la justice venait à le tracasser, il pourrait prouver un alibi.

—En déshonorant une femme, dit vivement Sigoulès. —Oh! cette considération ne l'arrêterait pas. Mais sa délicatesse ne sera pas mise à l'épreuve, car personne n'ira le dénoncer, et comme les papiers et les livres de l'usurier ont disparu, les magistrats qui instruisent l'affaire ne songeront pas à lui.

—Mais on n'en trouverait rien et la Cadière peut dormir tranquille. Il va probablement disparaître pour un temps, comme je vous le disais tout à l'heure.

—Maintenant, mon cher colonel, il me semble que nous avons assez parlé de ce gentilhomme provençal. Vous venez de voir si vous êtes des nôtres.

—Le gérant n'y est jamais. Il passe son temps à courir Paris pour recoler des joueurs. Mais Auguste le remplace avantageusement.

—Auguste!... le garçon de jeu? —Lui-même. C'est la chevillie ouvrière du cercle.

—Auguste!... le garçon de jeu? —Lui-même. C'est la chevillie ouvrière du cercle.

—Auguste!... le garçon de jeu? —Lui-même. C'est la chevillie ouvrière du cercle.

(A suivre.)

MARCHANDISES D'ETAPE

L'usage des Familles.

NOUS AVONS REÇU TOUT RECENTMENT un assortiment complet de toiles et cotonnades directement des meilleures manufactures de la Grande Bretagne.

Glover Fry & Co

ATTENTION!

Les personnes qui ont à vendre de petits stocks de marchandises, telles que Nouveautés, Epicerie, etc. trouveront acheteur au comptant en s'adressant à

A VENDRE.

Engin. Matériel de Machinerie, Fonderie, etc.

Engin de 7 forces avec boniloire en parfait ordre, ainsi que le stock d'une boutique de machinerie consistant en tours à fer, machine à percer (drill), planeur, machine à tarauder, taps, filières, étaux, etc.

Avis Public.

Avis public est par les présentes donné, que le Bureau des Commissaires des Licences de l'arrondissement du comté de l'Islet se réunira en la paroisse St-Jean Port Joli, en la salle de la cour de Circuit du comté, VENDREDI le vingt-huitième jour de Mars prochain à dix heures avant-midi.

Societe de Construction Permanente de Quebec.

ARGENT A PRETER. TERMES ET CONDITIONS FACILES.

A VENDRE.

UNE MAISON, rue Latourville, No. 128. " " " Scott, No 79. " " " Plessis, No 11. " " " Laberge, No 10. " " " No 3, rue Ste-Hélène, St-Sauveur.

BAZAR

A ST-FELIX DU CAP ROUGE. Un bazar au profit de l'église s'ouvrira à St-Félix du Cap Rouge au commencement de juillet.

ARGENT A PRETER

A COURTES ROCHANOES. Les personnes qui en feront la demande sur la signature seule de l'emprunteur, depuis une piastre et au-dessus.

AVIS.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que la Société du Crédit Foncier Franco-Canadien fera passer à la Législature de Québec à sa prochaine session un acte pour amender sa charte en ce qui concerne son administration et la création de débetures.

ARGENT A PRETER

A COURTES ROCHANOES. Les personnes qui en feront la demande sur la signature seule de l'emprunteur, depuis une piastre et au-dessus.

AVIS.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que la Société du Crédit Foncier Franco-Canadien fera passer à la Législature de Québec à sa prochaine session un acte pour amender sa charte en ce qui concerne son administration et la création de débetures.

A CEUX QUI TIENNENT MALSON

NOUS OFFRONS EN CE MOMENT DES

Avantages Speciaux

à ceux qui tiennent maisons, dans les marchandises suivantes, savoir: Cotons blancs. Cotons Hancock. Toile à nappes de la meilleure qualité, toile demi-blanche.

Behan, Brothers.

DERNIEREMENT REÇU, un assortiment considérable de couchettes d'enfants de toutes les grandeurs, que nous vendons extrêmement bon marché.

THES! THES!

POUR ACHETER LE MEILLEUR ET A BON MARCHÉ

— ALLEZ DANS UNE —

MAISON BEE MANDABLE.

LE

Grand Depot de The,

22, RUE DE LA FABRIQUE,

Direction personnelle d'un appréciateur de profession.

A. WATTERS,

Désire respectueusement attirer l'attention du public sur son splendide assortiment de Thés, et n'hésite pas à assurer que nous le rapport de la qualité, de la quantité et de la variété, il n'a peut-être pas de rival et n'est certainement pas surp...

LES PRIX SUIVANT

THES

- Ben Thé noir pur (feuille écrasée).....12 c. valant 20 c.
Ben Thé noir pur.....16 c. " 25 c.
Thé noir choisi.....20 c. " 30 c.
Le Thé-Surprise à 30 c. la lb valant 60 c. surprendra tous ceux qui en achèteront, étant fort et aromatique.
Le Thé Couronne est un des meilleurs thés des Indes et de la Chine mélangés avec soin.....40 c. " 60 c.
Le Double Couronne, choix des Thés extra des Indes et de la Chine mélangés avec soin par un homme du métier.....50 c. " 80 c.
Le Thé du Japon (feuille écrasée).....12 c. " 20 c.
Ben Thé à Japon non coloré.....16 c. " 25 c.
Japon choisi non coloré.....20 c. " 30 c.
Hyson Twankay.....16 c. " 25 c.
Hyson Twankay choisi.....25 c. " 50 c.
Hyson Twankay choisi extra.....30 c. " 40 c.

Colong (Formosa) 60 c. lb. Assam, Pouchong, Seuchong et Congou. Pekoe, Pekoe orange, Pekoe aromatique.

Et autres variétés spéciales de Thé choisis aux bas prix ordinaires.

Bonnevenez-vous de l

GRAND DEPOT DE THE,

22, rue la Fabrique

A. WATTERS.

**ANNONCES NOUVELLES.**

Ag. — F. Holloway.  
Grand Encan. — G. R. Grenier & Cie.  
Hominay ! Hominay. — J. B. Renaud & Cie.  
A louer. — A. DesForges.  
Tapis à vendre. — W. G. L. Paxman & Cie.  
A vendre. — Geo. H. Leroux.  
Avantage de vous habiller à bon marché. — A. W. Leitch.  
Société de Construction Permanente de Québec. — J. G. Gourdeau.  
Terre à vendre. — Mme O'Brien.  
Jeune fille demandée. — Dr Poutier.  
Terre à vendre. — Fidèle Blouin.

**Sommaire des matières.**

1<sup>ER</sup> PAGE  
— Feuilleton littéraire — L'enfant trouvé.  
2<sup>ME</sup> PAGE.  
— Règlement fédéral. — Législature du Nouveau-Brunswick. — Parlement anglais — La révolte du Soudan.  
3<sup>ME</sup> PAGE.  
— Le Secret de Berthe.  
6<sup>ME</sup> PAGE.  
— Faits divers.  
7<sup>ME</sup> PAGE.  
— Télégraphie Générale.  
8<sup>ME</sup> PAGE.  
— Dernière Edition.

**QUÉBEC.**

VENDREDI, 29 FEVRIER 1884

**Projet digne d'attention.**

Nous publions dans une autre colonne, un entrefilet emprunté au *Herald*, sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs. Ils verront que la question de diriger le chemin du Pacifique vers la mer au moyen d'un pont à Montréal et d'un système de voies ferrées au sud du St-Laurent, s'agit avec une grande vigueur à Ottawa. Les députés ministériels des provinces maritimes favorisent ce projet qui dans le cabinet des avocats influents et énergiques.

**Une autre province.**

Dans le discours du trône prononcé à l'ouverture de la session du Nouveau-Brunswick, le lieutenant-gouverneur a invité la législature à prendre les moyens de résister aux empiètements du gouvernement de la Puissance. Il a annoncé que l'intention du cabinet de cette province est de ne pas tenir compte de la loi fédérale sur les licences.

**La loi des licences.**

Le cabinet d'Ontario a pris la détermination d'imposer double droit sur les hôteliers qui prendront leurs licences en vertu de la loi fédérale. Notre province-sœur, on le voit, n'entend pas se laisser dépouiller de ses droits par le gouvernement de la Puissance.

**Les affaires.**

Plusieurs maisons de commerce se dispensent des services d'un certain nombre de leurs employés. Les importations seront beaucoup moins considérables cette année : les affaires s'annoncent sous un aspect peu encourageant, et si nous n'avons pas une bonne récolte, il faut s'attendre à une crise considérable.

Si nous nous permettons de donner un conseil à nos lecteurs, nous leur dirions : « Soyez prudents, pratiquez l'économie. »

**Le nouvel orateur anglais**

M. Arthur Wellesley Peel, qui vient d'être élu orateur de la Chambre des Communes en Angleterre en remplacement de Sir Henry Brand élevé à la pairie sous le nom de Lord Hampden, est le plus jeune fils de feu Sir Robert Peel. Le nouvel orateur est né en 1829 et a fait ses études au Collège Balliol, à Oxford, où il fut gradué en 1852. Il a été élu député de Warwick en 1865 et n'a cessé de représenter cette division depuis cette époque. De 1871 à 1874 il a rempli les fonctions de secrétaire du Bureau du Commerce, et en 1880, il a été nommé sous-secrétaire du ministère du revenu de l'Intérieur, position qu'il n'a occupée que peu de temps.

**PETITES NOTES.**

Les attaques répétées du *Courrier du Canada* contre l'hon. M. Chapleau indiquent qu'il existe une profonde division entre les représentants de la province dans le cabinet, division que Sir John doit fomentier de son mieux afin de pouvoir dominer.

Les mêmes misères existaient quand M. Masson faisait partie du cabinet.

Sous le régime de M. McKenzie, nous n'avions pas d'influence parce que les ministres du Bas-Canada n'avaient pas la majorité dans leur province. Aujourd'hui, nous n'en exerçons guère plus parce que l'union fait déplorablement défaut entre eux. Connaissant ce manque d'union, la députation du Bas-Canada a pris elle-même le devant dans les questions provinciales qui, sans cela, n'eussent pas obtenu de solution.

M. Chapleau a défendu avec beaucoup d'éloquence Sir Charles Tupper, hier soir, contre les attaques de M. Blake qui soutient que le ministre des chemins de fer n'a pas le droit de garder son siège en parlement et d'occuper la charge de Haut Commissaire canadien à Londres.

**Voie ferrée.**

Nous lisons dans le *Herald* de mercredi :

« Les partisans du gouvernement des provinces maritimes se sont réunis ce matin à Ottawa pour prendre en considération la question d'établir une voie ferrée la plus courte de Montréal à l'Atlantique en prolongeant le chemin de fer du Pacifique. Les députés sont unanimes à dire que le gouvernement devrait faire exécuter cette ligne afin de réaliser le projet d'une route d'un océan à l'autre. Plusieurs routes ont été suggérées, d'abord celle qui s'étend du chemin de fer Mégantic, à Frédéricton, traversant le chemin de fer entre Woodstock et St-André, passant par Frédéricton et traversant la rivière St-Jean, et via Grand Lac se prolongeant jusqu'à Moncton. Cette ligne se raccorderait alors avec l'Intercolonial, le suivrait sur une certaine étendue, et traverserait ensuite la Nouvelle-Ecosse. On établirait des communications avec le Cap Breton au moyen de bateaux à vapeur, et la ligne serait continuée jusqu'à Louisbourg ou suivrait l'Intercolonial jusqu'à Halifax. Il est aussi question d'une voie partant de Montréal, suivant la route internationale jusqu'à son raccordement avec le Mégantic et se reliant avec le chemin de fer St-Jean et Maine à ou près de Mattawamkeag, de là, utiliserait le chemin de fer St-Jean et Maine jusqu'à St-Jean. L'adoption de ce dernier projet aurait pour résultat de faire passer par St-Jean tout le trafic de Montréal, et

ça serait la voie la plus directe à un port de mer.

La première ligne favoriserait plus Halifax, et comme compromis on a suggéré de relier la ligne Woodstock et St-André au chemin St-Jean et Maine, ce qui assurerait la ligne la plus courte et la plus directe jusqu'à St-Jean tout en laissant intact le premier projet.

Les députés se réuniront encore dans quelques jours, et l'on pense que toutes les difficultés s'aplaniront alors et qu'un projet sera soumis au gouvernement appuyé par toute la députation des provinces maritimes.

**Nouvelles d'Ottawa.**

(Dépêche spéciale au CANADIEN.)

OTTAWA, 28 février 1884.

Sir Charles Tupper a reçu aujourd'hui une action de \$5,200 pour avoir siégé dans la Chambre des Communes 26 jours en contravention du chapitre 5 des Statuts du Canada 1878 pour mieux assurer l'indépendance du Parlement. La poursuite prétend que sa charge de haut commissaire du Canada a fait perdre à Sir Charles, d'après ce statut, droit à son siège dans la Chambre.

Au commencement de la séance cette après-midi, M. Blake a soulevé une question de privilège à ce sujet et a demandé par une motion que l'orateur émette des brefs pour l'élection d'un député pour le comté de Cumberland, vu que Sir Charles Tupper n'a aucun droit à ce siège suivant lui.

Sir John a répondu que l'acte cité n'avait aucun rapport avec la nomination d'un ministre de la couronne à la charge de haut commissaire à Londres. Il a donné lecture de l'arrêté du conseil nommant Sir Charles à cette charge et cela sans salaire. Le chapitre 5 des statuts, a dit Sir John, a en vue d'assurer l'indépendance des députés membres de la Chambre en empêchant qu'ils reçoivent des émoluments de la couronne, mais qu'un ministre n'est pas censé devoir se corrompre lui-même.

Sir John a cité alors de nombreux cas en Angleterre où des ministres de la couronne ont été nommés ou se sont nommés eux-mêmes à des charges de haut commissaire, ambassadeurs, etc., sans pour cela avoir perdu leur droit de siéger dans le Parlement.

Sir John a fait mention particulièrement de nomination de Sir Stafford Northcote par M. Gladstone comme commissaire à Washington et cependant personne n'a jamais songé en Angleterre à poursuivre Sir Northcote pour avoir siégé pendant ce temps, bien qu'il reçut un salaire pour sa charge de commissaire.

La proposition de Sir John de renvoyer la question devant le comité des privilèges et élections a été adoptée par une majorité de 72 voix.

Sir John doit proposer prochainement un amendement à l'acte concernant l'indépendance des membres du Parlement.

On dit que cet amendement fera disparaître tout doute au sujet de la position de Sir Charles Tupper.

M. Cartwright proposera, lundi prochain, que les comptes de sommes payées au haut commissaire à Londres soient référés au comité des comptes publics.

M. Charlton présentera, lundi prochain, un bill pour empêcher les excursions le dimanche.

M. Fisher demandera, lundi prochain, si une indemnité a été accordée à M. Beemer sur sa réclamation concernant les travaux aux portes et fortifications de Québec.

M. Lowe a mis au jour devant le comité d'immigration ce matin, la fraude des Etats-Unis pour faire croire à une immigration considérable de canadiens dans leur pays. Le système suivi aux ports d'entrée dans les Etats-Unis est tout simplement une farce. Les officiers reçoivent instruction de faire leurs rapports de façon à ce que le chiffre d'immigrants soit toujours plus grand que celui de la semaine correspondante de l'année qui précède.

Le bill présenté par M. Curran pour permettre à la compagnie du Grand-

Tronc d'augmenter son capital afin de construire une voie double entre Montréal et Toronto, est venue ce matin devant le comité des chemins de fer.

Plusieurs députés s'opposent à ce bill parce qu'il n'a pas été donné avis suffisant de ce projet aux actionnaires de la compagnie en Angleterre.

Sir Charles dit qu'il n'a pas eu le temps d'étudier le bill et il demande de remettre la question à huit jours, ce qui est adopté.

**ACTUALITES.**

Le député de Bellechasse, aux Communes, M. G. Amyot est à Québec depuis mercredi et ne retournera à Ottawa que lundi prochain.

Le député de l'Islet, M. Casgrain est à Québec.

L'hon. M. Gérin, M. C. L., était à Québec hier.

La souscription pour le monument de Gambetta est constituée de manière à organiser une véritable enquête sur l'opinion des fonctionnaires et des états-majors de l'armée.

Les listes circulent toujours et les noms qu'elles portent, les signatures qui y sont apposées établissent un véritable classement politique.

On annonce que M. Edmond About, élu membre de l'Académie française, vient de donner sa démission de président de la Société des gens de lettres.

Cela ne signifie pas, bien entendu, que l'auteur des *Mariages de Paris* se retire de cette compagnie : mais il ne doit plus, paraît-il, y figurer qu'en qualité de membre ordinaire.

Le lieutenant américain Kimball, du steamer Tennessee, a fait, sur le Canal de Panama, un rapport qui vient d'être rendu public. Il trouve que les travaux ont été préparés avec le plus grand soin et qu'ils sont conduits avec une vigueur qui dépasse toutes les prévisions. Le Canal promet d'être terminé dans cinq ou six ans.

M. John Fraser, No 64, rue Drummond, Montréal, publie dans le *Herald* un long écrit sur l'ancienne demeure de Robert de La Salle sur le chemin de Lachine à huit milles de Montréal.

L'emplacement a appartenu depuis plus de quatre générations à la famille Fraser qui a la patriotique idée de conserver le vieil édifice et de le consacrer à la mémoire de La Salle. On réservera soixante et dix pieds sur le front et 50 sur la profondeur.

M. Fraser demande s'il n'y aura pas assez de patriotisme pour contribuer à réparer le vieil édifice et à l'empêcher de tomber en ruine. Nous espérons que l'appel de M. Fraser sera entendu. L'indifférence serait un crime en présence de la générosité de la famille Fraser.

Nous apprenons que M. Prince Trempe, employé dans la maison de G. Boyden, marchand de nouveautés, No. 1061, High St., Providence, R. I., vient d'être nommé agent pour le Central Vermont, R. R. pour la vente des billets, dans toutes les parties du Canada et de l'Ouest.

**Les rougeurs du ciel.**

M. Ed Huot conteste dans l'*E'vénement* de mardi l'explication que je donnais, il y a déjà plusieurs semaines, des rougeurs du ciel. Je n'étais alors que l'écho des revues scientifiques anglaises et françaises. Aussi n'ai-je pas du tout la prétention de soutenir ma première hypothèse. Tout en admettant encore que les fines parcelles d'eau et de glace des hautes régions aient pu jouer un rôle dans ces phénomènes, je crois que la cause principale est plutôt la présence de matières terreuses, volcaniques ou autres, en suspension dans l'atmosphère.

Dans la nombreuse énumération que donne M. Huot des localités où ce phénomène a été observé, il aurait pu faire mention des Etats-Unis. Le spectacle a commencé en Floride dès les premiers jours d'octobre, pour se

manifeste ensuite dans les Etats Nord et atteindre enfin, vers le maximum vers le 15 novembre de décembre. Sur toutes les côtes dans toutes les îles baignées par l'Océan Pacifique, ces rougeurs ont été remarquées plusieurs mois auparavant, dès les premiers jours de septembre.

Ce manque de simultanéité dans l'apparition de ces lueurs rend très peu probable la théorie de M. Ranyard, qui les attribue à la rencontre faite par la terre d'une matière cosmique interplanétaire. D'ailleurs, nous pouvons espérer que des études sérieuses faites sur les poussières atmosphériques, dans le genre de celles que poursuivait, il y a quelques années, M. Tissandier, nous édifieront complètement sur ce prétendu nuage cosmique.

Reste l'hypothèse volcanique, qui attribue ces lueurs rouges à la présence dans l'atmosphère de poussières extrêmement ténues, lancées par les volcans, qui réfléchiraient et décomposeraient les rayons du soleil à l'horizon.

Au Krakatoa, que M. Flammarion cité par M. Huot, regarde comme la seule origine de ces cendres, nous pouvons, je crois, en ajouter d'autres. Le 6 octobre, une éruption épouvantable avait lieu au mont St-Augustin, Alaska ; et pendant plusieurs jours l'atmosphère des pays voisins fut complètement obscurcie. La même chose se produisit encore le 16 du même mois, à quelques centaines de milles du premier endroit. L'île Bogosloff fut alors le siège d'une terrible éruption accompagnée d'une pluie de cendres fort abondante. Or ces deux volcans sont, pour ainsi dire, à notre portée, comparés à ceux de Java. Qui sait si nous ne leur devons pas les lueurs de la fin de 1883 et du commencement de la présente année.

On a examiné avec beaucoup de soin l'eau de fusion de la neige nouvellement tombée, dans l'espérance d'y trouver des vestiges de ces poussières atmosphériques. A Madrid, à Wageningen, Hollande, on a trouvé dans cette eau de neige, de nombreuses parcelles minérales absolument analogues aux cendres volcaniques. La même observation a été faite aux Etats Unis. C'est là une nouvelle preuve de la présence de poussières volcaniques dans l'atmosphère.

Quant à la cause qui maintient si longtemps ces poudres en suspension dans l'air, nous croyons que celle qui est donnée par M. Flammarion, c'est à dire, leur excessive ténuité, peut être doublée d'une autre, savoir, l'état électrique originel de ces parcelles terreuses. M. Crookes qui le premier a émis cette idée, l'a appuyée de motifs sérieux et solides. Nous pouvons donc nous attendre à voir encore un certain temps de ces magnifiques lueurs, qui cependant diminueront de jour en jour.

Durant l'hiver de 1878-79, on a observé en Chine des phénomènes absolument semblables, mais dus à une autre cause. Les poussières n'étaient pas d'origine volcanique ; elles étaient le résultat du transport par les vents du loess desséché qui constitue le sol d'une grande partie de la Chine.

Enfin, M. E. Whympet, cité par le journal *Nature* du 17 décembre et reproduit par la *Science* du 25 janvier, décrit une éruption du Cotopaxi dont il fut témoin en juillet 1880, pendant qu'il gravissait le Chimborazo. La teinte que prit alors le soleil, les colorations qu'il observa à différentes reprises, se rapprochent tellement des phénomènes observés cette année, surtout dans l'extrême orient, que nous pouvons attribuer ces derniers à la même cause.

M. Huot me permettra sans doute d'ajouter ces quelques renseignements à son étude si intéressante. Dans la république des sciences, il y a place pour tous les chercheurs. Les observations d'ailleurs, ne sauraient jamais être trop nombreuses quand il s'agit d'établir solidement l'explication d'un fait.

C. L.

**Nouvelles Soirées Canadiennes**

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE  
Formant chaque année un volume de 600 pages.

Abonnement, \$1, payable d'avance.  
Bureau de MM. L. J. Demers & Frères,  
Québec.

Agent pour Québec et les environs : M. HORACE TETU, Québec.  
Administrateur : M. Louis H. Galt, Ottawa.  
14 fév 1884. — Im.



FAITS DIVERS.

Une garde enterré tout vif.

E... garde particulier à Couture (Sarthe), ne trouva en tournant dans les champs, lorsqu'il fut surpris par une bande de fureteurs. Ces individus se jetèrent sur lui, le garrottèrent et l'enfoncèrent dans un trou de blaireau.

Un rat defaiteux.

Nous conseillons aux caissiers de certaines institutions qui ont récemment fait parler d'eux de méditer le fait suivant: Un M. Armitage, de Petrolia, s'était aperçu que plusieurs billets lui avaient été soustraits, sans qu'il pût jamais découvrir le voleur.

Etrange envie de suicide.

On écrit de Manchester, N. H.: —Un nommé François Desrochers, qui demeure dans le bloc Riddle, a éprouvé tant de chagrin à la nouvelle que sa fille allait se marier lundi qu'il a envoyé chercher du poison dans le but de commettre le suicide.

Tuée par une folle.

L'établissement des aliénés de Figeac, France, vient d'être le théâtre d'un drame épouvantable. Dans la soirée, une femme de service commit l'imprudence de pénétrer dans la cellule d'une folle dangereuse, sans se faire suivre de quelque gardien ou d'une autre infirmière.

La dernière prise.

Un suicide, accompli dans des circonstances dramatiques, a eu lieu, dernièrement, sur la route du Havre à Etretat.

Un charretier nommé Hébert, âgé de 24 ans, qui conduisait une voiture lourdement chargée, rencontrant un cantonnier, lui demanda une prise de tabac. Celui-ci lui a tendu sa tabatière: "C'est la dernière que vous me donniez, a dit Hébert; je conduis ma voiture au dépôt, mais je ne ramènerai pas mon cheval, je vais me mettre sous la roue." Puis il rejoignit sa voiture, dont le cheval avait continué à avancer; il ôta sa casquette et son tricet et se mit à plat ventre sur la route, entre les deux roues de la voiture; celle-ci derrière lui passa sur le corps, près des épaules. Le cantonnier, malgré la distance, entendit craquer les os du malheureux. Il accourut pour lui porter secours; c'était inutile. Quelques contractions du corps, qui n'ont duré qu'un instant, et Hébert était mort!

Sept ouvriers asphyxiés.

On écrit d'Anvers, 6 février: Un terrible malheur vient d'arriver dans un des caissons de nos travaux de quais. Sept ouvriers travaillaient au fond d'une de ces machines, à quelques mètres en dessous de l'eau. Comme d'habitude, un ouvrier spécial vaquait à côté du tuyau destiné à donner l'air respirable aux travailleurs.

Soit par négarde, soit par toute autre cause, l'imprudent ferma le robinet au lieu de le tenir ouvert, et au bout de quelques instants, les malheureux furent asphyxiés.

Afin de ne provoquer aucune rumeur, on attendit jusqu'à la tombée de la nuit pour transporter les sept cadavres au cimetière du Kiel.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

Le Drame de Barcelone.

On écrit de Barcelone, qu'un drame épouvantable s'est accompli sur la place San-Sébastien.

Un garçon de magasin, Juan Casas, s'est précipité en pleine rue sur son proche parent, José Aragones, et lui a plongé dans le cœur un énorme couteau catalan. Juan Casas est tombé foudroyé. L'assassin, s'acharnant après le cadavre comme une bête fauve, lui a fait par tout le corps cinq nouvelles blessures.

Un sergent de ville, nommé Vidal accourut aux cris poussés par les passants. Aragones s'élança à sa rencontre, roule son adversaire par terre et le maintient ainsi en lui lardant de la pointe de son arme les bras et les mains qu'il agit pour se défendre.

Un deuxième sergent de ville s'élança au secours de son camarade, puis un douanier, de faction sur le quai. Ils veulent faire lâcher prise à Casas, qui refuse en les menaçant de mort. Le malheureux sergent de ville va succomber, quand le douanier, épaulant sa carabine, fait feu et fracasse le crâne de l'assassin.

Sans bras ni jambes.

Une petite fille sans bras ni jambes! Tel est le phénomène qui fait en ce moment l'étonnement de tous les savants de Madrid.

La poitrine et l'abdomen sont conformés très normalement, mais l'absence complète de bras et de jambes fait ressembler cette petite fille à une masse de chair surmontée d'une tête. Au moment de la naissance, on supposa que l'enfant ne vivrait pas. Aujourd'hui, il paraît qu'elle se développera telle quelle. Les premières dents sont sorties. Elle pleure ou rit, selon les impressions particulières à cette époque de la première enfance.

Une mère infortunée.

Un cultivateur du nom de Michel Michenville, vivait à Ste-Agathe, il y a 5 ou 6 ans, dans une heureuse aisance. Marié à une femme économe et rangée il coulait tranquillement la vie au milieu du bonheur domestique et de la considération de ses co-paroissiens.

Tout à coup ce brave cultivateur qui jusque là s'était montré sobre et régulier dans sa conduite s'adonna à la boisson et refusa d'obéir à sa femme qui le suppliait de revenir à ses anciennes habitudes.

Le malheureux s'enfonça de plus en plus dans la voie du crime, il négligeait les travaux de sa ferme et commença bientôt à sentir la misère, fruit de son inconduite.

Cinq mois après la naissance de son premier enfant il abandonna sa femme qu'il adorait autrefois et s'enfuit on ne sait où.

La pauvre mère atterrée par la douleur tomba gravement malade et commença à donner des signes de folie, au bout de quelque temps elle était complètement folle.

Pour comble de malheur les biens du déserteur étaient tous hypothéqués et la pauvre femme se trouvait sans secours aucun pour supporter son infortune.

Heureusement des voisins charitables comme il s'en rencontre toujours dans nos paroisses canadiennes prirent soin de la mère et de son enfant et compatirent à leur grande infortune.

Dernièrement ceux qui supportaient la pauvre femme moururent et ses autres amis décidèrent de l'amener à Montréal pour voir ce que les autorités feraient d'elle et de son enfant. Ils ont comparu hier devant M. le magistrat Desnoyer. Le petit garçon qui a maintenant 8 ans a été envoyé pour 8 ans à l'école d'industrie et la pauvre femme a été incarcérée en attendant qu'on la conduise à l'asile de St-Jean de Dieu.

Inventions.

La Cie de téléphone Bell exhibe en ce moment à ses bureaux rue de l'Hôpital à Montréal, d'utiles inventions pour l'usage domestique.

D'abord c'est un allumeur électrique. Il suffit de presser un bouton que l'on peut placer à l'entrée principale d'une maison et de suite l'étincelle électrique allume le gaz dans tous les corridors ou toutes les chambres de la maison.

On peut de la même manière sonner à la porte, appeler les serviteurs lorsque l'on est dans sa chambre ou n'importe où ailleurs toujours au moyen d'un bouton que l'on place à sa porte. Mais l'invention la plus curieuse est sans

contredit celle que l'on peut appeler le détective domestique.

Un fil électrique part de la porte principale passe de la maison par tous les étages, les corridors, les portes de chambre et les fenêtres pour aller aboutir dans la chambre du propriétaire où se trouve au bout du fil électrique un indicateur représentant la maison avec toutes ses ouvertures, et étages. Si le voleur y pénètre, de suite l'électricité qu'il met en jeu fait sonner la cloche qui se trouve dans la chambre du propriétaire, et le réveille, le gaz s'allume dans tous les corridors et chambres et sur l'indicateur, il voit marqués l'ouverture par laquelle le voleur est entré, l'étage où il est et peut de la sorte empêcher le vol. Il y a en outre une foule d'autres inventions toutes utiles et qu'il serait trop long d'énumérer.

L'électricité est appelée à jouer désormais un grand rôle dans les maisons privées.

L'allumeur électrique pour \$5 est vendu en quantités énormes par la compagnie The Eastern Electric Manufacturing Co., de Boston Mass.

Au dispensaire de St-Roch.

Pour orner son salon ou sa chambre à coucher avec une splendeur qui ne peut manquer d'avoir de la durée, se rendre immédiatement à la pharmacie de M. JULES C. DORION, rue St-Joseph, St-Roch, et se choisir la des jardinières, des croix, des ancres, des corbeilles, en un mot des bouquets d'immortelles de toute espèce. L'assortiment est des mieux choisis et véritablement propre à satisfaire toutes les exigences du luxe ou de la mode.

JULES C. DORION,

On au Dispensaire de St-Roch, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

—Aucun dîner n'est complet sans un dessert fait avec le Vin de Présure de Ragar.

Le FER BRAVAIS

est un des ferrugineux les plus énergiques, puisque quelques gouttes par jour suffisent pour ramener la santé en très peu de temps.

Le FER BRAVAIS

ne produit ni crampes, ni fatigue de l'estomac, ni diarrhées, ni constipation.

Le FER BRAVAIS

n'a aucun goût, ni odeur et n'en communique aucune au vin, à l'eau ni à tout autre liquide dans lequel il peut être pris.

Le FER BRAVAIS

est le motus cher des ferrugineux puisqu'un flacon entier dure un mois à six semaines; le traitement revient donc à 4 centimes par jour.

Le FER BRAVAIS ne noircit jamais les dents.

Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon.

Dépt à QUEBEC: D<sup>r</sup> E. MORIN & C<sup>ie</sup> ET PRINCIPALES PHARMACIES

Allumeur Électrique. PRIX, \$5.

C'est un appareil scientifique et économique pour les besoins des maisons des postes d'affaires, des bureaux, des usines et des usines. Il est complet par lui-même. Le courant électrique est produit par action chimique. Cet appareil au moyen de nos arrangements pour lesquels nous ne demandons pas de paiement extra peut être employé comme alarme contre les voleurs, batterie médicale, sonneur d'appel, et pour allumeur le gaz; notre appareil pour signaler les voleurs est construit de façon à ce que l'instrus est immédiatement découvert. On demande de bons agents pour tout le pays.

Eastern Electric Mfg Co, 121, rue Washington, Boston, Mass.

Un demande des ordres de toutes sortes pour appareils électriques, batteries, etc. 6 fév 1884.—6a-E-01. 104

Petit Steamer à Vendre.

LE STORMY PETREL est offert en vente.

Longueur 38 pieds, tirant d'eau 4 pieds avec son charbon.

Ce petit vapeur pourrait très bien s'adapter pour des Excursions ou le touage des Cages et Gôlottes.

Pour information et conditions s'adresser LEON ABEL, Halle Champlain.

18 fév 1884.—15] 142

Trésor de la Gorge Les PASTILLES GICQUEL au CHLORATE de POTASSE (Sel de Berthollet) SONT LE MÉDICAMENT LE PLUS SÛR POUR COMBATTRE LES MAUX DE GORGE, EXTINCTION DE VOIX, AMYGDALITE, ESQUINANCIE, APHTES, ANGINE, GROUP, GANGRÈNE DE LA BOUCHE, STOMATITE ULCÉREUSE, SALIVATION MERCURIELLE, SCORBUT. Elles sont indispensables aux personnes qui font un fréquent usage de la parole. MANIÈRE DE FAIRE USAGE DES PASTILLES GICQUEL: On prendra par jour, entre les heures de repas, de 8 à 12 Pastilles, selon la gravité du mal. On pourra augmenter et en prendre de 12 à 15 dans les 24 heures. Avoir soin de laisser les Pastilles fondre dans la bouche. Vente en gros chez A. GICQUEL, Ph<sup>o</sup> de 1<sup>re</sup> Classe, 4, rue Delaroché, à PARIS. Dépôts dans toutes les bonnes Pharmacies du CANADA. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS & DES IMITATIONS. Exiger la véritable Boîte.

COGNACKINA Délicieuse Liqueur à base de Vieux Cognac DE A. ARDURA Inventeur et unique Fabricant à ELATE, près COGNAC (FRANCE) FORTIFIANTE, APÉRITIVE, DIGESTIVE, ANTI-FIÈVREUSE. Recommandée tout particulièrement aux Dames, aux Enfants et aux Vieillesse. EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES. Dépôt chez le Dr. Edouard Morin & Cie. 314 Rue et Faubourg St-Jean.

Grande Vente Annuelle CHEZ Brunet, Laurent & Cie. Grande réduction dans tous les départements, pour faire place aux importations du printemps. 1000 Coupons de marchandises de toutes espèces A MOITIÉ PRIX. Tapis de Tapisserie depuis 35 c. en montant. 1 caisse de Broderies à 25 0/0 de réduction. BRUNET, LAURENT & CIE. Enseigne de la Feuille d'Erable. N. B.—On demande une modiste d'expérience. 16 février 1884

LIBRAIRIE! F. Desjardins & Cie RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC. Nous invitons nos clients à se public à venir visiter notre assortiment considérable de librairie, papeterie, fournitures pour les écoles et pour bureaux, articles pour le dessin, articles de fantaisie, albums, apprêts pour fleurs, cire, cierges, ciseaux, chemises de Croix. Presses à copier, fil et ficelle à attacher, papier pour envelopper, sacs de papier de toutes grandeurs, etc, etc. TAPISSERIE! TAPISSERIE! Avant en l'avantage d'acheter à des conditions exceptionnelles de bon marché, un grand stock de tapisserie d'une manufacture d'Angleterre, nous offrons à nos clients et au public en général le plus beau choix de tapisserie dorée, glacé et vernie, ainsi que les bordures, coins et centres des patrons les plus riches. Avant que de faire vos achats venez faire inspection de notre stock et nous croyons que vous serez satisfaits de nos prix. Les commandes de la campagne recevront notre attention spéciale ordinaire. F. DESJARDINS & CIE, LIBRAIRES. Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. 8 fév 1884.—ECl

# Télégraphie Générale

(SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE)

## ÉPÊCHES DU SOIR

### Les dynamistes à l'œuvre.

Découverte de substances explosives et d'une machine infernale.

### La question Nihiliste.

#### ANGLETERRE.

Londres, 28.—Le commis de la station Charing Cross a ouvert à minuit une boîte qui lui inspirait des craintes. On a expédié cette boîte à Woolwich. Il n'y a pas de doute qu'elle contient des matières explosives.

Les limiers surveillent de près les nationaux irlandais, mais ils n'ont fait encore aucune découverte.

On pense que les dynamistes préparent leurs complots à l'étranger.

On a trouvé une machine infernale à la station du chemin de fer Paddington, elle sort d'une fabrique américaine et contient de la dynamite.

#### FRANCE.

Paris, 28.—On rapporte que la sentence du prince Kravokine a été commuée en bannissement perpétuel.

John Dunlop Osborne, célèbre journaliste américain, est mort.

#### ÉTATS-UNIS.

##### Confiscation.

Washington, 28.—La Commission de la Chambre chargée des terres publiques, a décidé de recommander la confiscation des terres accordées voisines de cette partie du chemin de fer Northern Pacific qui n'était pas complétée, au 4 juillet 1879.

##### Restes mortels.

New-York, 28.—Les restes mortels du général Ord, sont arrivés de la Havane, aujourd'hui. Ils ont été transportés à Washington.

##### Accident de chemin de fer.

Paris, Illinois, 28.—Un train de passagers sur le chemin de fer Indianapolis et St. Louis a frappé un train de fret à trois milles à l'est de cette ville.

Les engins des deux trains ont été mis en pièces. Le chauffeur du train de fret a été tué. Les voitures ont été mises en pièces. Un grand nombre de passagers sont blessés. On dit même qu'il y en a 12 de tués.

##### Les Chinzois

Washington, 28.—Le comité des affaires étrangères du Congrès, a rapporté le bill pour empêcher l'immigration chinoise.

## APRÈS-MINUIT

#### ANGLETERRE.

Londres, 28.—Une valise fut déposée lundi soir. On s'attendait probablement qu'elle ferait explosion en même temps que celle placée dans la gare Victoria.

Aux fêtes du Carnaval qui ont eu lieu aujourd'hui dans une des villes du Portugal, une affreuse bagarre est survenue entre les troupes et le peuple. Quinze personnes ont été blessées.

#### RUSSIE.

St-Petersbourg, 28.—Le Czar a décidé de convoquer un conseil supérieur pour prendre en considération la question socialiste et s'enquérir s'il existe des complots nihilistes puissants. S'il en existe, que veulent-ils, quels sont les moyens de contenter leurs auteurs ou d'anéantir ces complots pour le plus grand bien du pays? Ce conseil sera composé de représentants appartenant aux classes dirigeantes et de tous les chefs de départements.

#### ÉTATS-UNIS.

##### Incendie

Galveston, Tex., 28.—Presque tout le quartier d'affaires de la ville d'Iredell a été incendié, la nuit dernière.

##### Une réduction

Plymouth, N. H., 28.—Les directeurs du chemin de fer Boston, Concord et Montréal, ont décidé aujourd'hui de réduire le salaire de leurs employés de 8 à 16 p. c.

##### Mines d'or

Washington, 28.—Le directeur des mines dit que le gain total des mines d'or depuis le premier juillet 1883 au premier janvier 1884 est de \$25,695,000.

#### Grèce

Candie, 28.—On croit qu'il est à se préparer une grande révolte en Grèce.

#### Tempête

Boston, 28.—Une violente tempête de neige que nous avons eue aujourd'hui a brisé les fils du téléphone et du télégraphe d'alarme. Les fils de la Western Union n'ont pu servir une grande partie de la journée.

#### Jugement

Lockport, 28.—Joseph Dunler, serrurier, a obtenu jugement pour \$5,500 et les frais contre la compagnie du chemin de fer Central. Cette cause est pendante depuis 13 ans devant la Cour. Ce jugement rend la compagnie responsable des blessures causées à ses employés par une machine défectueuse.

#### Sergent

New-York, 28.—Les demandes ont été nombreuses aujourd'hui à la Maison Blanche. On voulait savoir s'il était vrai que Sargent allait être rappelé. A toutes ces demandes, le secrétaire répondait: "Il n'y a aucune raison de rappeler Sargent."

#### Exposition

Washington, 28.—Le gouvernement a reçu imitation d'assister à la prochaine exposition allemande, devant avoir lieu à Munich, en octobre prochain.

#### Incendie

Richmond, Virg., 28.—Les Richmond Cedar Works à Manchester, ont été détruites par le feu. Pertes \$75,000.

150 employés sont mis sans travail par cet incendie.

Les étincelles qui s'en dégagèrent ont mis le feu à la fabrique de M. J. B. Stairs qui a été réduite en cendres. Pertes \$15,000.

#### Explosion

Blokely, Georg., 28.—Une chaudière à fait explosion ici hier. L'ingénieur a été tué. Le fils du chauffeur et deux nègres ont été fatalement blessés.

## DEPÊCHES DE MONTRÉAL

#### Expertise

Les experts nommés par le département des douanes pour évaluer les machines et outils importés par la compagnie de machines à coudre Singer, ont décidé que l'évaluation faite par cette compagnie des marchandises qu'elle a entré en douane, était exacte.

#### Arrestations

Montréal, 28.—Un jeune homme de 14 ans nommé William Grey, employé dans le bureau d'avocats de MM. Mc Leavelle et Smith, a été arrêté. Il est accusé d'avoir forgé un chèque pour \$300 et d'en avoir obtenu le montant d'un courtier.

Le frère de Grey, Cha. James Fairbairn et un nommé Lockwell ont aussi été arrêtés comme ses complices.

Grey se préparait à partir pour New York et il avait déjà même acheté son billet de passage. On a trouvé sur lui au moment de l'arrestation, la somme de \$260.

#### Cour Suprême

L'avocat du nommé Walsh, détenu à l'asile de la longue Pointe, a présenté une requête à la Cour aujourd'hui, demandant la permission d'appeler à la Cour Suprême du jugement de la Cour d'Appel, confirmant son interdiction. Cette requête a été accordée.

#### Assaut incendie

Le nommé Ernest Frai, accusé d'assaut incendie sur Mary Jane Walsh, et qui avait échappé à la police, durant quelque temps, a été arrêté aujourd'hui.

#### Enfant

On dit qu'un agent d'assurance s'est enfui de cette ville emportant avec lui \$5,000 que lui avait remis le père d'une jeune fille qu'il devait épouser, le jour même de son départ.

#### Marché monétaire

Plus fort et plus élevé aujourd'hui à part les actions de la compagnie du gaz et celles du Pacifique qui étaient en baisse.

## DEPÊCHES D'OTTAWA.

#### Les sauvages

Ottawa, 28.—Le chef Anooobukih, chef du grand conseil d'Ontario, et chef des sauvages Mohawk, de la Baie de Quinte, ainsi que le chef Calberton, sont en cette ville pour surveiller le bill des sauvages actuellement devant le parlement.

Ils ont eu une entrevue avec Sir John aujourd'hui.

Ils se sont déclarés en faveur qu'on leur accorde le droit de voter aux élections de la Puissance.

Ils ont aussi demandé d'amender la clause 10 du bill qui a trait aux écoles, de manière à donner voix délibérative aux conseils de chefs pour la nomination des instituteurs. Ils veulent aussi avoir le droit d'engager leurs instituteurs, sans s'occuper à quelle dénomination religieuse ils appartiennent.

#### Victualliers

M. A. G. Hodge, secrétaire de l'Association des victualliers, est actuellement en cette ville pour affaires relatives à l'obtention pour cette société d'une licence, sous l'acte fédéral.

## DEPÊCHES DE TORONTO.

#### Incendie

Toronto, 28.—Un incendie s'est déclaré vers quatre heures ce matin dans les édifices de la compagnie manufacturière de Barker, rue Young. Les édifices ont été complètement détruits. Les pertes s'élevaient à \$5,000, couvertes par des assurances. On pense que le feu a été mis.

#### Licences

Les commissaires de licences se sont réunis aujourd'hui pour discuter la question de savoir si on accorderait ou non aux épiciers des licences pour la vente des boissons. Les commissaires en sont arrivés à aucune décision.

#### Volours

Le conducteur White, de cette ville, en arrivant de l'ouest, fut averti que trois hommes suspects étaient entrés dans un char rempli de chaussures, etc. Les trois voleurs avaient barricadé la porte et ne voulaient pas ouvrir. Il fallut avoir recours à la force pour les arrêter. Ils ont refusé de donner leurs noms mais l'un d'eux est connu par la police.

## DEPÊCHES D'HALIFAX.

#### Tempête de mer

Halifax, 28.—Nous avons depuis à bonne heure ce matin, une violente tempête de mer poussée par un vent violent. Les jets sont pleins.

#### Incendie

Deux grandes bâtisses en bois à trois étages, situées sur le quai O'Connor, et occupées par M. William McPartridge, comme magasin de marine et une bâtisse voisine, aussi à trois étages, occupée comme boutique de charpentier par Michael Keefe, ont été complètement détruites par le feu ce matin.

Les pertes sont en partis couvertes par les assurances.

#### Le son boctra

Les amis du ministre protestant W. G. Lane, qui a payé récemment \$200 d'amende pour avoir marié un couple sans en avoir obtenu la licence de mariage, lui ont présenté aujourd'hui une bourse renfermant \$45 en argent.

#### Sans précédent.

Il est sans précédent dans l'histoire de la médecine, qu'un remède ait guéri autant de maladies que l'huile du Dr Ducoux. Ce précieux médicament, fruit de longs travaux et de persévérantes études, réunit sous une seule forme l'huile de foie de morue, le fer, le quinquina et le sirop d'écorces d'orange amères; il se recommande tout particulièrement par son odeur et sa saveur agréables, et par son usage facile et économique. L'huile Ducoux est pourvue de toutes les qualités nécessaires pour guérir l'anémie, la chlorose, les maladies de poitrine, les bronchites, rhumes, catarrhes, la phthisie et toutes les affections scrofuleuses. Dépôt principal à Québec, à la pharmacie du Dr Ed. Morin & Cie., 314 rue St-Jean.

## NOUVELLES REJOISSANTES POUR LES PERSONNES NERVEUSES ET DÉBILES. LE REMÈDE DU DR LOWRY EST INFAILLIBLE

— DANS LE — Traitement de l'Impotence, de la Débilité Nerveuse, des pertes Séminalles, de l'épuisement Nerveux quelle qu'en soit la cause. C'est un remède sur lequel on peut compter.

IL EST PLUS PRÉCIEUX QUE L'OR. Prix, Une Pastre.

Trois paquets, Deux Piastres. ILS SUFFISENT À AMENER UNE GUÉRISON COMPLÈTE.

Adresse. — REMÈDES DU DR LOWRY, No 136, Avenue Lexington, New-York. 6 fév 1884—1a-020. 58

## Cadeaux de Noces.

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

### BIJOUX DE CHOLX,

ainsi que d'articles de fantaisie propres à servir de cadeaux de nocces.

— CONSISTANT EN —

Diamants et splendides bijoux en or: horloges en marbre, en cuivre et en bois, argenterie en argent massif et en plaqué, Nouveautés en plûcne, bois d'olivier et en cuivre. Les prix sont marqués sur tous ces articles.

— CHEZ —

G. SEIFERT, AU BAZAR EUROPEEN, 12 et 34, rue de la Fabrique 8 janv 1883.

L. N. BERTRAND & FRÈRE, 117, Rue St-Joseph, SAINT-ROCH.

Ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis qu'ayant acheté tout le fond de magasin de V. Bélangier ils le vendront soit en gros ou en détail à des prix sans précédents.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.

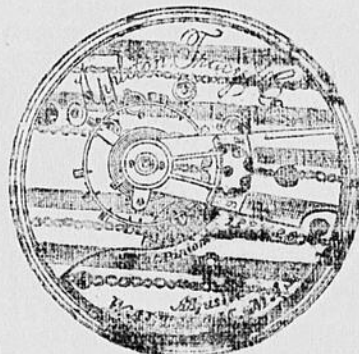
L'assortiment qui est considérable et très complet dans toutes les branches de ferronnerie et quincaillerie consiste en articles de tablettes en général, Peintures, Huiles, Vernis, Ustensiles de cuisines, Poêles de tout genre, (spécimens de la maison,) Coutellerie, etc., etc. N'oubliez pas surtout que tout le fond est venu sans réserve.

Et que pour acheter bon marché il faut aller au No 117, rue St-Joseph, à l'enseigne de la grande pelle chez L. N. BERTRAND & FRÈRE, St-Roch.

## Grande Vente

— DE —

Bijoux et Montres,



Les amateurs et le public en général sont invités d'aller voir l'immense

## Exposition d'Objets d'Art

en bijoux avec pierres fines, en orfèvreries de toutes sortes, horloges en marbre avec brouzes, candélabres, etc.

ÉPREUVES DEPUIS \$15.00 jusqu'à \$200.

### AUSSI

Une plus grande assortment de montres en or et en argent consistant en montres à répétition à minutes et répétition chronographe à quart d'heure, et une grande variété de montres américaines de la célèbre fabrique de Waltham.

— AUSSI —

Une immense choix de chaînes d'or pour Dames et messieurs, Bracclets et Bagues en diamants et un magnifique assortiment de

## Joncs de Mariage.

— DE PLUS —

200 Petites Pendules de Voyages.

EN NICKEL sonnant les heures et les demi-heure qu'on peut magnifiques cadeaux de Noël et de Jour de l'An, seulement \$4, la moitié de sa valeur.

Enfin, nous sollicitons une visite de tous ceux qui désirent acheter les étranges merveilleux marchés que partent ailleurs.

Cvr. Duquet, 67 et 69, rue La Fabrique.



Bureau de l'Ingénieur de la Cité,

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 28 février 1884.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'en-tête les mots "Soumissions pour numéros" et adressées au sousigné seront reçues à ce bureau d'HEU à MERREDI le 27 du courant à 4 heures P. M. pour la confection et fourniture des numéros pour charrettes et autres pour l'année fiscale 1884 85, comme d'ordinaire chaque année.

Savoir :

No	Sur	Sans
	cuir.	cuir.
No 1 à 29, carrosses, double.	20	29
No 30 à 399, Waggon, "	30	370
No 400 à 699, Calèche, "	200	200
No 700 à 1199, Charettes, etc,	600	1200
	triple.	600
No 1200 à 1799, Commerçants.		600
No 1800 à 1899, Boulangers, dble		200
No 1900 à 1949, Charbon.		93
No 1950 à 2000, Bois.		59
		1199
		2747
		700

Formant un total de 4,646 numéros.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution de l'ouvrage.

Un prix en bloc sera donné pour les 4646 numéros ci-haut mentionnés.

Le soumissionnaire donnera aussi un prix pour chaque numéro additionnel qui pourrait être requis tant sur cuir que sans cuir, pour chaque numéro additionnel pour chiens, pour chaque numéro pour maison posée.

L'ouvrage sera fait conformément aux instructions à être données par le Greffier de la Cité et à son entière satisfaction comme à celle du comité des chemins et de la Corporation.

Chaque soumission renfermera un reçu du Trésorier de la cité pour un dépôt de \$40 qui sera confisqué contre qui le cas échéant, refuserait de signer le contrat.

La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'Ingénieur de la Cité.

CHS BAILLAIRGÉ, Ing. de la Cité.



CORPORATION.

Bureau du Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec 27e déc. 1883.

Avis public est par le présent donné qu'une demande sera faite de la part de la Corporation de la cité de Québec, à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, pour obtenir un acte pour amender et reformer les actes incorporant la cité de Québec, pour étendre les pouvoirs à elle conférés relativement à l'augmentation du revenu, au changement de mode de la perception des dits revenus, et pour d'autres fins.

L. A. CANNON, Greffier de la cité

## Articles de Fantaisie

— POUR —

## NOËL ET LE JOUR DE L'AN

BUREAUX EN NOYER, BOITES A ouvrage, Coffrets de fantaisie, Albums, Services à Thé en Porcelaine, Coffrets Japonais, Encriers, Encres à verre, à Cuir et à Métaux, PANIERS A OUVRAGE GARNIS ET NON-GARNIS, Paniers à éponges, Paniers à chiffons, Plateaux à cartes, Dévidoirs, Porte-cartes, Bourses, STATUETTES EN PORCELAINE, Boîtes à ouvrage en Pâte et Biscuits à Bijoux.

Nous attirons aussi spécialement attention sur notre assortiment d'Indiennes Anglaises, patrons cisés et foncés.

Bonnets et Tabliers de Meuseline, bon marché, pour servantes.

Bideaux de point, depuis 75 cts, la paire.

## SIMONS & BOULDS,

RUE DE LA FABRIQUE.

14 déc. 1883.

DERNIERE EDITION

Les porteurs de débentures des chemins à barrière ont eu, ce matin, une entrevue avec les membres du cabinet, dans le but d'engager celui-ci à se charger de ces débentures.

La députation avait à sa tête Sir Narcisse Belleau, qui a de grands intérêts dans cette affaire. Nous serions surpris si le gouvernement se rendait à la demande qui lui est faite.

DEPECHEs DU JOUR

ETATS-UNIS.

Franc-maçonnerie chez l'enfance.

Philadelphie, 29. — L'Université de Pennsylvanie vient de rejeter les règlements à l'état de projet pour régler les collèges athlétiques. On vient de constater qu'un certain nombre d'élèves dans l'école Thadders Stevens qui avaient en leur possession des armes à feu formaient partie d'une société secrète organisée au milieu d'eux, et qui portait le nom de Philadelphia cow boys. Le capitaine de cette étrange société secrete était un enfant de 10 ans du nom de John Kaylor et on le connaissait sous le nom de Schuykill Jack.

Un record à l'ordre.

Hoboken, 29. — Le recorder Hickok vient d'être congédié parce qu'on l'a surpris en flagrant délit de vol de volailles à l'étalage d'un commerçant de la localité.

Failite.

New York, 29. — La maison de banque Howe & Co, une des plus anciennes de cette ville, a suspendu ses paiements. On pense que le passif n'est pas élevé.

Arrestation.

Irwin Beadle, éditeur de romans à dix sous, a comparu hier à la cour de Brooklyn pour répondre à l'accusation d'avoir abandonné sa femme.

Autre failite.

Bath, N. Y., 29. — A. S. Howell et Cie., marchands de nouveautés, ont fait faillite. Leur passif est de \$60,000 et leur actif s'élève à \$49,000.

Un conseil arrêté.

San Francisco, 29. — Le comte de Brichant, vice consul italien, a été arrêté pour avoir donné un soufflet à un Chinois qui avait insulté une dame.

Evénement.

Washburn, Dak., 29. — Deux bergers ont péri pendant la tempête de neige du 15 du courant. On n'a pas encore retrouvé leurs cadavres.

Les sauvages.

Tucson, Ariz., 29. — Les Apaches de Sonora commencent encore des déprédations; ils ont tué un grand nombre d'habitants et volé plusieurs animaux.

Les troupes mexicaines leur font la chasse. On pense que les sauvages pénièrent dans les Etats à plusieurs endroits.

Incendies.

Philadelphie 29. — Il y a eu cinq incendies pendant la nuit. Le vent soufflait avec une violence extrême et les pompiers ont eu beaucoup de difficulté à maîtriser l'élément destructeur. La fabrique de produits chimiques de Power et Wiegman, une des plus vastes du pays, est devenue la proie des flammes. Les pertes dépassent un million.

A TRAVERS LA VILLE

Assistés d'aveil

La femme Boutet va être amenée de la Mebaie à Québec, probablement la semaine prochaine.

Cour de police.

Ce matin, un épiciier de St. Sauveur a été condamné à l'amende de \$75 pour vente illicite de spiritueux.

Une cause analogue contre le Club des marchands, a été prise en délibéré.

L'enquête sur le vol de peaux vertes consignées à M. Désiré Guay, a été close hier, et un mandat d'emener a été lancé contre un journaliste nommé

Théophile Soucy. Lorsque la nouvelle du vol s'est répandue, Soucy est allé porter à M. Guay quatre peaux qu'il dit avoir trouvées dans la rue, près du Palais Il va être admis à caution et aura son procès aux assises d'avril.

Cour du Recorder

Ce matin, des jugements ont été pris contre une vingtaine de personnes pour avoir négligé d'enlever la neige sur les toits, et les trottoirs.

Le charretier Goudie, condamné hier à \$25 d'amende ou à deux mois de prison, pour coups et blessures sur la personne du garçon de comptoir de l'hôtel Albion, a été éconré, n'ayant pu payer l'amende.

Le 9e bataillon.

Hier soir, ce bataillon faisait son quatrième exercice à la salle des manoeuvres.

Rarement le 9e bataillon a paru avec autant d'avantage. On comptait 325 hommes sous les armes.

La tenue des hommes est magnifique, et les volontaires se mettent rapidement au fait des manoeuvres qu'ils exécutent avec une précision remarquable.

La parade d'hier soir fait le plus grand honneur au 9e bataillon, officiers et volontaires.

Le col. G. Amyot, en ce moment à Québec, assistait à la parade et a hautement complimenté le L.-Col. Roy, le L. Col. Evanturel, et les autres officiers sur le succès de leurs efforts et sur l'efficacité des volontaires du 9.

L'un de ces soirs, nous aurons probablement l'avantage de voir le bataillon parader, musique en tête, dans les principales rues de la ville.

Le prochain exercice aura lieu lundi soir à 7.30 heures.

Il est probable qu' alors les volontaires auront leur uniforme complet.

Encore une fois nous sommes heureux de voir le 9e bataillon avoir une résurrection aussi brillante. Aujourd'hui il est formé de l'élite de la jeunesse instaurée qui s'est empressée d'accourir à l'appel des officiers afin d'étudier les manoeuvres militaires, petites et grandes et de se former à la discipline.

Cours gratuit de self ge et de chant

Plusieurs demoiselles s'étant fait inscrire pour suivre ce cours, M. et Mme de Dien commenceront les leçons, mardi prochain, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle du Septor Haydn.

Pour tous renseignements s'adresser tous les jours à l'hôtel Dior, rue Lamontagne.

Incessamment, ouverture de cours préparatoires de musique pour jeunes garçons et petites filles

3 f.

Errata.

Dans l'article intitulé Les illuminations extraordinaires de 1883, on doit lire en deux endroits « réflexion de la lumière » au lieu de « réflexion de la lumière », à la fin de la seconde colonne, on doit lire 28 au lieu de 20.

Sur le pont de glace.

Le public se plaint avec raison du mauvais état des chemins, sur le pont de glace. Puisqu'on a voulu avoir un pont, il n'est que juste cependant que l'on prenne des mesures pour en rendre l'accès sûr et le passage facile. Or si cela continue, l'accès va on être bientôt dangereux, et la circulation va y devenir d'autant plus difficile que les chemins sont trop étroits et remplis de cahots.

Si l'on veut remédier au mal, on n'a qu'à informer les charretiers qu'ils aient à l'avenir à déposer la neige qu'ils enlèvent des rues de la ville, à un endroit du pont éloigné des débarcadères, afin que ceux-ci ne soient pas inondés lorsque le dégel commencera pour de bon. D'un autre côté, qu'on élargisse quelque peu les chemins et que l'on fasse disparaître les cahots.

L'année bissextile

L'année bissextile semble avoir eu dans le comté de Portneuf un résultat aussi singulier qu'inattendu. A Deschambault, M. Jos. Bédard, qui est âgé de 81 ans, a pris une femme de 28 ans. Un veuf de plus de 60 ans a marié une fille de 24. Dans une paroisse voisine, une veuve de 60 ans a convolé avec un vieillard de 72, et un septuagénaire a pris pour épouse une fille de 30 ans.

Toujours de la neige.

Oui, toujours de la neige, et chacun se demande quand il va finir d'en tomber. Il est bien certain que de ce train

là on en verra encore en certains endroits à la St-Jean Baptiste.

Le brouillard qui est passé sur la ville hier a dégénéré dans la soirée en une véritable tempête. Il en est tombé l'épaisseur d'un pied environ. Excusez du peu. La neige a continué à tomber légèrement la nuit dernière. Mais aujourd'hui, la tempête a repris avec un redoublement d'intensité et elle a fini par tourner à l'ouragan. Il est bien tombé deux pieds de neige et rien n'indique que cela doive cesser bientôt. Cet ouragan nous rappelle celui de la première semaine de janvier.

Les trains de chemins de fer sur les deux rives sont bloqués en divers endroits et ceux qui étaient en partance sont restés en gare. Aucune malle n'est arrivée depuis hier et il n'en partira pas non plus.

Par exemple, la température est douce, et bien des gens en profitent pour économiser sur le bois.

Concert.

Il y a ce soir réunion des membres du club de raquettes Waverley, dans le but d'organiser un concert.

Penible accident.

Mercredi après-midi, M. Dominique Dassyva, maître menuisier demeurant rue de la Reine, a été victime d'un accident qui le tiendra longtemps au lit.

Il était monté sur le toit de la résidence de M. Portugais, rue St. Joseph, pour avenger une voie d'eau, lorsqu'il a perdu l'équilibre et a roulé en bas. Les personnes qui ont été témoins de l'accident croysaient bien ne rama ser qu'un cadavre. Heureusement M. Dassyva respirait encore et qui plus est il n'avait pas même perdu connaissance.

On l'a transporté chez lui où le prétre et le médecin ont été appelés de suite. Celui-ci a constaté que le blessé avait une jambe et deux ou trois côtes fracturées; la figure en outre était ensanglantée. Le pansement de ces blessures une fois terminé, M. Dassyva a été administré, dans la crainte de complications fatales.

Nous apprenons aujourd'hui qu'il n'y a rien à craindre sous ce rapport.

La neige au Saguenay.

On nous télégraphie de Bersimis, ce matin :

« Le directeur général des scieries de MM. Girouard et Beaudet à Bersimis, comté de Saguenay, M. P. O. Dupuis, qui arrive justement d'un voyage dans les chantiers, rapporte ce qui suit : La neige dans les bois où l'on fait les opérations cet hiver, a atteint une hauteur de six pieds et demi à huit pieds, fait en pellette de quatre à six pieds pour faire les chemins afin de faire passer les chevaux pour rendre les billots à la rivière. M. Dupuis dit que depuis 12 ans qu'il est sur cette côte et toujours employé dans les mêmes opérations, il n'a jamais vu un hiver aussi rigoureux et aussi fort en neige que celui-ci. »

F. X. Lepage, 53 rue de la Couronne offre en vente 150 pièces de Tweed, 80 cts. pour 50 100 pièces de flanelles grises, et 40 cts. pour 25, draps-caosims et présidents à réduction et job au prix.

Nouvelles de nos compatriotes émigrés.

Ho yoke, Mass.

L'école catholique qui vient d'être terminée sur la rue Chesnut et qui a coûté \$21,000, a été bénie dimanche par sa grandeur Mgr O'Reilly, évêque de Springfield. Elle portera le nom d'école de l'Immaculée Conception.

Springfield, Mich.

Une catastrophe financière vient d'affecter péniblement plusieurs de nos compatriotes d'Ishpeming. La maison de banque D. F. Washworth & Cie., qui avait su attirer la confiance du public a fait banqueroute le 2 janvier dernier. L'Union Canadienne avait 950 placées dans ce banque et nombre de pauvres canadiens y avaient placé leurs économies. On dit que le passif de cet établissement est de \$175,000 et l'actif de \$50,000, en immeubles. Les créanciers n'obtiendront pas probablement plus de 20 pour cent.

Le Rvd. M. H. J. Rousseau, curé de la congrégation canadienne d'Ishpeming a convoqué dernièrement une assemblée de ses paroissiens, dans le but de prendre les mesures nécessaires à la

fondation d'un couvent. Le succès a été complet. Une construction a été achetée, au prix de \$6,000. Et les frais d'appropriation à l'usage du couvent feront monter la dépense totale à environ \$12,000.

M. Rousseau a opéré de véritables merveilles, depuis qu'il est à Ishpeming et son zèle est admirablement secondé par la bonne volonté de ses paroissiens. Springfield, Mass.

Les livres du Greffier du County de Hampden montrent que durant l'année qui vient de s'écouler 321 personnes se sont fait naturaliser dans ce comté; sur ce nombre on compte 139 Irlandais, 126 Canadiens, 15 Allemands, 26 Anglais, et 11 de nationalités diverses.

3me BULLET

COLLEGE MONTMAGNY

CONDUITE.

Internes : Fortunat Bélanger, 1er ; Louis Goupil, 2me ; Edouard Pacaud, 3me. Externes : Félix Gauthier, 1er ; Arcadius Caron, 2me ; Narcisse Bernatchez, 3me.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Internes : Albert Goubeau, 1er ; Napoléon Painchaud, 2me ; Louis Pouliot, 3me. Externes : Amédée Thivierge, 1er ; Arcadius Caron, 2me ; Narcisse Bernatchez, 3me.

FRANÇAIS.

1ère division : Prudent Morin, 1er ; Albert D. Verreault, 2me ; Eugène Dion, 3me. 2ème division : Wilfrid Létourneau, 1er ; Marius Dufresne, 2me ; John D. Hutton et Horace Bernier, 3me. 3ème division : Jos Pelletier, 1er ; Arcadius Caron, 2me ; Joseph Beaulieu, 3me.

ANGLAIS.

1ère division : Albert D. Verreault et Prudent Morin, 1ers ; Amédée Thivierge, 2e ; Raoul R. nault, 3ème. 2ème division : Georges Hamel, 1er ; Emile Fefard, 2me ; J. O. Hutton, 3me. 3ème division : Marius Dufresne, 1er ; Ernest Lacombe, 2me ; Ernest Deschêne, et Edouard Pacaud, 3me.

CALCUL.

1ère division : Jos Pelletier, 1er ; Amédée Thivierge, 2me ; Albert D. Verreault, 3me. 2ème division : Jean Côté, 1er ; Wilfrid Létourneau, 2me ; Herbert Lévine, 3me. 3ème division : Jos Pelletier, 1er ; Alfred Bertrand, 2me ; Arcadius Caron, 3me.

CALLIGRAPHIE.

1ère division : Jos Pelletier, 1er ; Georges Hamel et Stanislas Duval, 2me ; Albert Verreault, 3me. 2ème division : Albert Godreau, 1er ; Jos Dolel, 2me ; Fortunat Bélanger, 3me. 3ème division : Aphonse Côté, 1er ; Joseph Pelletier, 2me ; Bagène Létourneau, 3e.

TENUE DES LIVRES, (Partie double).

Albert Verreault et Amédée Thivierge, 1er ; Eugène Dion, 2me ; Prudent Morin, 3me.

LIVRES, (Partie simple.)

Jean Côté, John D. Hutton, Albert Godreau, Arthur Létourneau, Emile Théberge, Fortunat Bélanger et Alfred Bertrand, tous 1ers. Herbert Lévine, Dossyva Lemieux et Art. Dionne, 2me ; Joseph Pelletier, 3me.

TOISÉ ET DESSIN.

1ère division : Jos Pelletier, 1er ; La Pouliot, 2me ; Stanislas Duval, 3me. 2ème division : Napoléon Painchaud, 1er ; Emile Fafard, 2me ; Georges Hamel, 3e. 3ème division : Albert Bertrand, 1er ; Marius Dufresne, 2me ; Jos Pelletier, 3me.

PHILOSOPHIE NATURELLE.

Prudent Morin, 1er ; Albert D. Verreault, 2me ; Herbert Lévine, 3me.

HYGIENE.

Amédée Thivierge, 1er ; Eugène Dion, 2me ; Albert Verreault, 3me.

C. DUFRESNE.

Hominy! Hominy!

Cet article est la meilleure nourriture à l'usage des familles pour le déjeuner. Pour les personnes faibles ou dyspeptiques il n'a jamais été surpassé. A vendre par tous les épiciers de première classe.

DEPOT EN GROS CHEZ

J. B. Renard & Cie.,

SEULS AGENTS,

72 a 82, RUE ST-PAUL.

29 Fév 1884.—EC

COURS de GYMNASTIQUE en Chambre

A partir du 15 courant, s'ouvrira en cette ville sous la direction d'un maître français un cours de gymnastique en chambre. Les conditions particulières. Conditions libérales. S'adresser au bureau du journal, 7 déc 1883.—Imgon

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE Glasgow et Londres contre le Feu

ayant assumé les risques de la SOUVERAINE, Le public est informé que le sousigné transférera toutes les affaires relatives à cette dernière Compagnie d'Assurance contre le feu. Rieques pris à la ville ou à la campagne aux taux courants.

F. HOLLOWAY, AGENT, GLASGOW & LONDON FIRE CO., 125, Rue St-Pierre, QUEBEC. 29 fév 1884.—3f 192

Grand Encan

— D'UN — Fonds de Banqueroute de Marchandises sèches, Epiceriers, Fer onnerie, Papeterie, etc, etc, PAR G. R. GRENIER & CIE.

Nous avons reçu instruction des intéressés dans l'affaire d'Alfred Guenet, de St Henri, failli, de vendre par encan,

Lundi le 3 Mars prochain,

et les jours suivants, tout le Fonds de Banqueroute consistant en tweeds, draps de Pilots, indienne, étoffes à robes, lainages, etc, etc ; tapissierie, ferronnerie, chaussures et un assortiment général d'effets d'épicerie, instruments agricoles, etc, etc. Le tout au lots convenables pour les acheteurs. La vente commencera chaque jour à 10 heures du matin.

G. R. GRENIER & Cie., Encanteurs. 29 fév. 1884.—2f. 196.

Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que le Bureau des Commissaires des Licences pour l'arrondissement de licences du comté de Rimouski se réunira

LE 31 MARS PROCHAIN, A 10 HEURES A. M.

Au Bureau de MM. Pouliot et Bernier, avocats rue des Avocats, dans la ville de St-Germain de Rimouski, pour prendre en considération toutes requêtes pour certificats pour obtenir telles licences ainsi que mentionné à l'acte susdit et permettre qu'elles soient en usées s'il y a lieu et pour autres fins.

J. N. POULIOT, Inspecteur en chef des Licences, Dist. Rim'ki. Rimouski, 21 février 1884. 186 26 fév. 2884.—3f.

A LOUER.

Le magasin maintenant occupé par MM. Whitehead & Turner, rue des Sœurs. S'adresser à la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario. A. LESFORGES, Agent. 29 fév 1884.—o 193

BAZAR.

Avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Québec, un bazar au profit du sanctuaire de N.-D. de Lourdes de St-Sauveur, aura lieu dans la première quinzaine de septembre prochain sous la direction des Pères Oblats.

Les dames qui présideront aux différents tables sont : mesdames Vve Vallancourt, Michel Robitaille, F. X. Biron, pour les deux tables de St-Joschim et de Ste-Anne.

Madame Léon Saucier pour la table de St-Joseph.

Madame Cléophas Bernier pour la table de St-Jean Baptiste.

Madame Louis Lépine pour la table de Tiers Ordre.

Madame Pierre Roy pour la table de notre hissement.

Mlle demoiselle Zoé Petit pour la table des Enfants de Marie.

Les personnes charitables qui désireraient participer à cette bonne œuvre pourraient dresser leurs offrandes aux dames qui dessus mentionnées ou au presbytère de St-Sauveur.

25 janv 1884.—EC.